

(fenêtres) (sur . cours)

Referendum

100 jours pour une
autre rentrée

Yonne

un rapport explosif

Limoges

généralisation
de l'informatique

RURAL : L'ÉCOLE EN RÉUSSITES ?

Comment l'école contribue-t-elle à atténuer les
inégalités territoriales ?



(fenêtres) (sur . cours)

N° 271

13 juin 2005

Edi



Il aura fallu l'engagement de plus en plus massif des personnels en janvier et en mars, l'onde de choc du referendum pour que de nouvelles discussions s'ouvrent au ministère de l'Education Nationale.

Rappelant son exigence d'abrogation de la loi Fillon, le SNUipp demande des mesures d'urgence pour accueillir les 46 800 élèves supplémentaires dans les écoles, développer la scolarisation en maternelle, attribuer plus de maîtres que de classes... Bref relancer une politique qui favorise vraiment la réussite de tous en commençant dans les secteurs les plus fragiles. La remise à plat des décrets et l'idée d'un « moratoire » pour l'intégration des IUFM ne suffiront pas. L'adoption d'un collectif budgétaire est maintenant urgent.

100 jours... c'est le délai que se donne le gouvernement pour obtenir des résultats. Dans 100 jours... c'est la rentrée.

Le SNUipp s'adresse, dès maintenant, à l'ensemble des partenaires de l'école. Avec l'objectif de rassembler l'ensemble de la profession, dans sa diversité, pour construire une mobilisation la plus large dès la rentrée.

Gilles Moindrot

Actu

5

RENTRÉE 2005 : loi d'orientation et perspectives
YONNE : un rapport accablant
REFERENDUM : un « non » massif



Dossier

14



RURAL : L'ÉCOLE EN RÉUSSITES ?
Comment l'école parvient-elle à estomper en partie les inégalités de territoire dont souffre le secteur rural ?

Métier

20

PORTRAIT : Dorothée Leclair, PE2, a effectué un stage à l'étranger
LIMOGES : l'équipement informatique en expérimentation
CP DÉDOUBLÉS : résultats ministériels mitigés



Réflexions

27



EUROPE : la stratégie de Lisbonne
ENVIRONNEMENT : écosystème dégradé, homme menacé
VACANCES : l'agenda des festivals

Affichages

locations

PERIGORD maison 4pers 400 E/sem villégiature patrimoine T.05.53.04.32.03

40 près DAX loue appt 4pers conf ds gde mais jardin été 300 E/sem T.05.58.98.04.25

83 VAR 9km plage mas 7pers 1000 E h.lesvoletsbleus@hotmail.fr T.04.98.11.35.69

PARIS loue F4 4pers 400 E/sem T.01.46.36.16.06

17 LA ROCHELLE pr plage port T1bis 2/4p juin à août 250 à 400 E T.05.49.25.77.83 / 06.74.53.79.83

06 ST MARTIN Vésubie prox centreT2 jard 300 E/sem T2 250 E/sem stud 200 E/sem T.04.93.03.30.57 / 06.25.92.02.77 / 06.21.36.18.87

56 20 mn mer m+j ja 4pers T.02.97.05.69.64

13 MARTIGUES mer 10km côte bleue villa 6pers 110m2 j-août 800 E/sem T.04.42.06.32.16

72 loc 5pers jdin 200 E/sem T.02.43.33.17.31

73 chalet 8p centre st T.04.98.04.10.03

MARTINIQUE Le Lamentin coll loue 3p neuf ch clim ds rés prox com aéro T.02.31.67.94.32

06 NICE centre T1 juillet août 200 E/sem T.04.93.51.32.47

MAROC Fès ch d'hôte T.06.20.81.23.37

HTES ALPES st 4p sud tt cft T.04.94.78.56.60

56 LARMOR Plage mais 7 pers 150m mer jardin clos 600 E/sem juillet août T.02.97.65.57.27.06 / 06.08.06.43.64

30 SUD CEVENNES ds village tr calme gîte 6p tt cft rando parc national prox riv cheq vac T.04.67.73.85.46

33 MAUBUISSON juill villa tt cft gd jard bd lac T.05.53.94.47.64 maico.chevassut@wanadoo.fr

TOSCANE maison T.02.33.28.60.97

PALMA Baléares vieille ville coll loue appt 2/4p 350 E/sem T.0034.932.130.708

06 LA GAUDE mer/mont F1 4pers tt cft vac scol 260 E/sem ttc T.06.84.60.64.46

PARIS F2 4pers 320 E/sem T.06.20.81.23.37

CALVI Corse col loue mai à oct T.04.95.65.25.79

13 ARLES maison F4 cour 2ch 4pers 350/450 E/sem T.04.66.89.47.21 06.76.99.65.57

CAP CORSE villa 11 pers 5mn mer juin juill T.06.09.15.24.79

73 LES SAISIES appt 4/6p+gge sud ctre station pas d'animaux T.03.21.87.38.51

06 NICE T2 prox port juin à sept T.06.12.89.52.28

PYRENEES coll loue maison vue T.04.94.77.14.30

74 CONTAMINES st 4p T.03.21.28.96.62

PORT LEUCATE F2 5p T.03.86.97.80.93

83 HYERES F2 rez-de-jard ds villa jard juill août sem T.04.94.57.48.71

06 MERCANTOUR gd chalet prox vill terr jard tb vue août 400 à 500 E/sem T.06.82.35.23.61

73 BEAUFORTAIN T4 chalet 2/8p T.06.81.30.37.07

74 ANNECY 350 E 7j T.04.50.68.56.55

11 CANAL DU MIDI Toulouse/Carcassonne gîte tt cft 4 ch randos + lac/nautisme T.06.86.79.75.33

33 BORDEAUX centre F4 terr juill août T.08.70.75.48.07

83 CARQUEIRANNE 10mn mer T1 4p juil août 250 E/s T.04.93.12.04.92

34 SUD mais jard août - déc T.06.75.86.13.73

séjours

Séjours dans les PYRENEES OR été 2005 Rando et musique festival

P. Casals et rando semi-itinérante. Rens : 04.68.05.72.69

VACANCES PLUS BELLES HOTEL SARA *** Italie (Adriatique) 47042 VALVERDE/CESENATICO - Près mer moderne calme ttes chbres avec sdb WC balcon coffre TV-Sat. Cuisine soignée. Parking privé. Enfants gratuits. Pens. complète: mai-juin jusqu'à 8.7 et septembre € 35,00, 9.7 jusqu'à 5 août € 43,00, 6-21 août € 55,00, 22-31 août € 40,00; compris cabine, parasol, eau au repas. Offre famille 2+2=3. Idéal pour excursions Ravenna, St. Marin, Florence, Venice. T/Fax 0039.0547.85444. On parle français.

divers

MEXIQUE collègue organise circuit 19 juil/9 août 1850 E T.06.09.27.04.31
Encadré fond couleur
STAGES SYMPAS peinture dessin d'art T. 04.73.53.71.68
Hameau de Toussugières 63120 Vollore-Ville
Classe patrimoine 05-06. Réaliser des vitraux et s'imprégner du médiéval à CHARTRES T.02.37.88.14.18

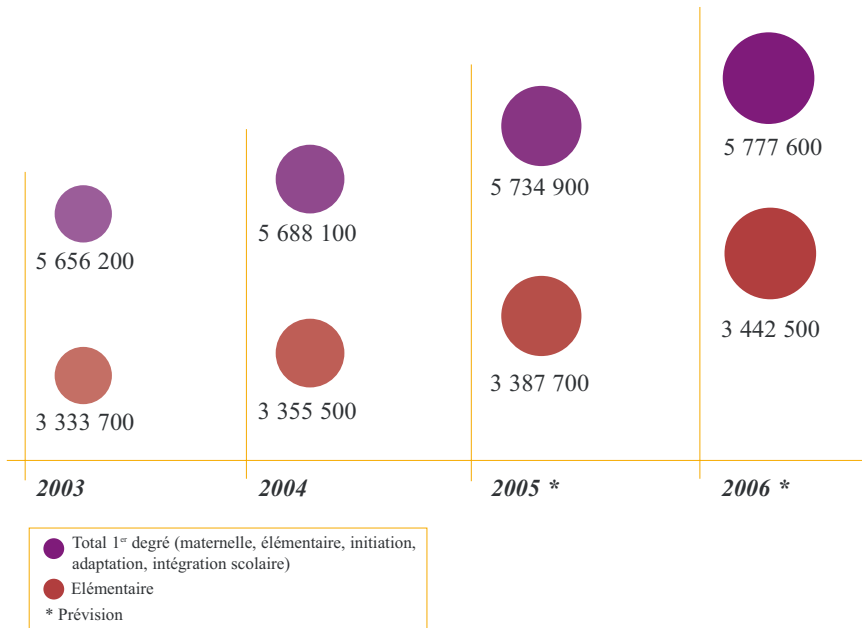
(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs

des écoles et PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris -

Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail fsc@snuipp.fr • Directeur de la publication : Gilles Sarrotte • Rédaction : Charlotte Bœuf, Bernadette Groison, Michèle Frémont, Delphine Henry, Philippe Hermant, Eliane Lancette, Céline Lallemand, Pierre Magnetto, Christelle Mauss, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Pascale Pizzato, Guy Pourchet, Gilles Sarrotte, Sophie Zafari • Impression SIEP - Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros • ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale

Effectifs du premier degré toujours en hausse pour 2005-2006



Après une dizaine d'années de baisse, le nombre d'élèves dans les écoles du premier degré s'est accru de 33 100 en 2004. Pour l'ensemble de la France (métropole et départements d'outre-mer) des augmentations supérieures sont attendues pour 2005, + 46 800 et 2006 + 42 700.

Avec l'arrivée au CP de la génération des enfants nés à partir de 1999, plus nombreuse que celles des élèves qui quittent l'élémentaire (nés en 1994 et 1995), la hausse des effectifs sera très importante en élémentaire en 2005, + 32 200 et surtout en 2006 + 54 800.

Les Français ont dit non !

C'est donc le « Non » qui l'a emporté le 29 mai lors du référendum sur le traité établissant une constitution pour l'Europe (TCE). Un non sans équivoque puisqu'il a rassemblé 54,87 % des suffrages, au cours d'un scrutin marqué par une forte participation : 67,98 % de votants. Le SNUipp qui avait condamné et rejeté le texte se réjouit de ce « rejet très majoritaire ».

Ce vote constitue une « expression massive de rejet

des politiques européennes comme de celles du gouvernement ». Il doit permettre de développer des mobilisations unitaires pour imposer d'autres choix. En premier lieu à l'occasion du Conseil Européen du 16 et 17 juin avec d'autres organisations syndicales, dans un cadre unitaire le plus large possible.



Le SNUipp « cherchera à rassembler l'ensemble de la profession pour poursuivre son action à partir de son champ d'intervention. Il continuera avec la FSU de travailler à la construction d'alternatives économiques, sociales, budgétaires qui mettent au centre la réduction des inégalités et la défense des droits sociaux. Avec le syndicalisme européen (CSEE, ...), aux côtés des mouvements sociaux des divers pays européens, dans

les forums sociaux, le SNUipp continuera à travailler et recherchera les moyens d'organiser avec eux les mobilisations pour une Europe fondée sur le développement durable, la paix, le progrès social, la lutte contre le chômage, l'éducation, la recherche et la place des services publics ».

Marche mondiale des femmes : étape européenne à Marseille

La marche mondiale des femmes contre les violences et la pauvreté, partie le 8 mars du Brésil pour arriver le 14 octobre à Ougadougou, est passée par Marseille les 28 et 29 mai. 5000 personnes, venues de tous les pays européens, ont participé à ces journées dynamiques ponctuées de débats, d'un défilé haut en couleurs grâce au déploiement d'une « courte-pointe », patchwork géant composé de carrés de tissus revendicatifs brodés par chaque région, et de résolutions. Plus que jamais axée sur la solidarité, cette marche 2005 entend notamment faire adopter une loi cadre contre les violences conjugales sur le modèle, en la renforçant, de la loi espagnole.

Suède : contre le harcèlement à l'école

La Suède s'apprête à voter une loi visant à « interdire la discrimination et d'autres formes de comportements offensifs à l'encontre d'enfants et d'élèves à l'école ». Ce texte permettra aux jeunes victimes de poursuivre leur école en justice.

La Slovaquie expérimente « la main à la pâte »

Accord franco-slovaque à Tnava où des enseignants slovaques vont expérimenter « la main à la pâte » pour la généraliser à l'ensemble du système éducatif primaire du pays. Les enseignants slovaques concernés par cette expérimentation sont venus en France pour découvrir la démarche et la tester dans leurs classes sous la responsabilité d'un professeur de l'IUFM de Poitiers.

21 %

seulement des formulaires de médecins traitant ont été renvoyés aux CPAM comme l'a rendue obligatoire la réforme de l'assurance maladie. Alors que la date limite de renvoi est fixé au 1er juillet, les médecins généralistes ne semblent pas seuls à boudier la réforme...

Allemagne : retour à la journée complète en classe

La réforme de l'école en Allemagne passe progressivement de la 1/2 journée d'école à la journée complète. Ce changement, variable selon les Länder, en ouvrant des créneaux horaires supplémentaires, permettrait d'« encourager la généralisation de l'utilisation d'Internet et des TIC dans les écoles » d'après les responsables d'un programme de connexion de plusieurs milliers d'écoles allemandes par Internet. Le pays semble souffrir d'un retard d'utilisation des nouvelles technologies dans le cadre scolaire.

« Chez les lycéens, c'est la dimension collective qui prévaut »

Vous publiez une radiographie du peuple lycéen. Pourquoi cette étude ?

En 1998, Philippe Meirieu a réalisé une consultation des lycéens. Nous avons pensé qu'une étude approfondie des questionnaires serait intéressante. Nous nous sommes attachés à ce que disent les élèves mais aussi à la façon dont ils le disent.

Quelles sont les valeurs défendues par les lycéens ?

Ce qui ressort le plus, c'est l'appropriation que font les lycéens de leur établissement. « Notre lycée » revient très fréquemment, de même que la tendance à employer « nous » plutôt que « je ». C'est la dimension collective qui prévaut. Le respect est également une valeur à laquelle ils sont très attachés, que se soit envers eux-mêmes ou envers leurs enseignants. Ils souhaitent un enseignement d'échanges et de débats. Ils valorisent fortement les initiatives qui les responsabilisent, et désirent transformer leur lycée en faisant



Roger Establet, professeur de sociologie à l'université de Provence, auteur de *Radiographie du peuple lycéen*.

entrer davantage de préoccupations de la vie quotidienne (cuisine, musique...). Ce qui explique leur attachement aux sciences sociales, qui sont pour eux le reflet de la société.

En quoi ces valeurs croissent-elles le récent mouvement lycéen ?

Elles apportent un éclairage. Ce mouvement montre qu'il est impossible de faire des transformations très importantes sur les contenus enseignés au lycée et les examens, sans consulter ceux dont c'est la principale préoccupation. En l'occurrence, les lycéens tiennent à leur lycée, et il n'est pas possible de prendre des mesures autoritaires sans susciter des réactions, étant donné les valeurs qu'ils portent..

Propos recueillis par
Charlotte Bœuf

Les chercheurs s'adressent au nouveau ministre

L'intersyndicale de la recherche* a communiqué le lundi 6 juin une « adresse des organisations syndicales au gouvernement », et plus particulièrement au nouveau ministre de l'éducation, de l'enseignement et de la recherche, Gilles de Robien. Sous la forme d'un memorandum de six pages, ce texte fait le point sur les négociations en cours sur la Loi d'Orientation et de Programmation sur la Recherche et l'Innovation (LOPRI), desquelles les syndicats ont été écartés. Seul y siège au nom des chercheurs le collectif Sauvons la Recherche (SLR) dans lequel la plupart d'entre eux sont impliqués. Ce texte reprend les principales propositions de l'intersyndicale, dont la principale réside dans la rédaction

d'une loi de programmation pluriannuelle portant sur les créations d'emplois et les moyens budgétaires. La programmation doit prendre en compte la période 2006-2010, alors que jusqu'à présent le gouvernement s'est engagé sur la seule année 2006 (3000 créations et une hausse du budget de la recherche publique de 1 milliard d'euros). L'intersyndicale a également réclamé une entrevue au premier ministre Dominique de Villepin ainsi qu'à son ministre de tutelle.

P.M.

* SNCS-FSU, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, FERC-SUP-CGT, CGT-IFREMER, SNPTES-UNSA, A&I-UNSA, SUD-RECHERCHE-EPST, UNEF

Cent jours pour une autre rentrée

« **J**e ne signerai les textes d'application de la loi sur l'école que lorsque je me serai fait une idée sur le contenu, après une période de discussion avec les organisations de l'Education nationale » a précisé Gilles de Robien, nouveau ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 7 juin dernier. Le successeur de François Fillon, reste prudent. Il veut « adapter les textes d'application à ce qu'il entend et prendre en compte ce qui s'est passé et entendre les messages de ces derniers mois ».

Le changement de main et de ton à l'Education nationale est, ce ne peut-être plus clair la conséquence du résultat du référendum du 29 mai. Mais il est bien évidemment aussi lié à ce qui a conduit à ce même résultat, le passif accumulé « ces derniers mois » sans doute et plus encore ces dernières années. Au banc

des accusés la même politique qui au niveau national et européen défait les retraites, l'assurance maladie, les solidarités au nom de la réduction des déficits budgétaires, impose les restrictions budgétaires à l'école et tourne le dos à l'exigence de faire réussir tous les élèves. Cette année scolaire aura été émaillée de mobilisations : des centaines de milliers de cartons rouge remis au ministre de l'éducation pour réclamer d'autres choix budgétaires en faveur de l'école, deux journées de grève largement suivies les 20 janvier et 10 mars pour l'école et les salaires, la manifestation à Guéret pour les services publics et encore récemment le refus des fausses solidarités le lundi de Pentecôte.

Après la leçon de fermeté vient donc le temps de « l'écoute ». Malgré une opposition quasi unanime à sa loi d'orientation et un désaveu du Conseil d'Etat, le gouvernement avait en effet choisi de passer en force et de réprimer le mouvement lycéen. L'abandon des sanctions et des poursuites à l'encontre des lycéens reste indispensable. Le nouveau ministre déclare vouloir comprendre « pourquoi cette réforme a généré beaucoup d'hésitations, parfois même de la révolte ».

En répondant positivement à la demande des fédérations de l'Education de suspendre « la procédure de consultation sur les décrets d'application de la loi d'orientation », il ajourne certaines mesures et renonce probablement à leur mise en oeuvre à l'échéance prévue de la rentrée 2005 : pour les écoles le « socle commun » de connaissances que devait définir le Haut Conseil dont la création est repoussée, la mise en place des P.P.R.E... Le SNUipp demande l'abrogation de la loi et

l'éducation comme à la FSU (voir ci-dessous). Celles-ci donnent depuis des mois la priorité à l'adoption par le gouvernement d'un collectif budgétaire. Dans le premier degré il est urgent d'apporter des réponses concrètes aux exigences de réussite de tous les élèves : baisser les effectifs en maternelle et élémentaire, développer la scolarisation des enfants de deux et trois ans tout en redonnant des assurances quant à la place et au rôle essentiel que tient l'école maternelle dans le

système éducatif, obtenir plus de maîtres que de classes, développer le travail en équipe, la formation continue, le remplacement, l'enseignement spécialisé, l'enseignement des langues vivantes... Des mesures immédiates sont attendues des enseignants dans les secteurs les plus fragiles notamment les ZEP. La logique de priorité à l'emploi affichée par le premier mi-



ministre doit se traduire aussi dans les écoles. Le SNUipp s'adresse dès à présent à l'ensemble des partenaires de l'école « avec l'objectif de construire la mobilisation la plus large dès la rentrée. Il appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour apprécier la situation et débattre des actions nécessaires ».

Concernant les moyens et les conditions de la rentrée 2005, le ministre reste sur la réserve en estimant que « François Fillon a fait un bon travail » et que pour 2006 il doit lui-même faire ses preuves. Comprendons pour l'instant qu'il n'est pas maître de la donnée budgétaire.

Il devra pourtant répondre aux Fédérations de

ministre doit se traduire aussi dans les écoles. Le SNUipp s'adresse dès à présent à l'ensemble des partenaires de l'école « avec l'objectif de construire la mobilisation la plus large dès la rentrée. Il appelle les personnels à se réunir dès la rentrée pour apprécier la situation et débattre des actions nécessaires ».

Le gouvernement annonce des résultats d'ici 100 jours. Il n'y a pas seulement urgence à « écouter » mais à entendre.

Gilles Sarrotte

Dernière minute :

La FSU a été reçue par le nouveau ministre de l'E.N. le 8 juin

Il a affirmé sa « volonté d'élaborer de meilleurs textes qui fassent consensus » et de « diminuer les tensions générées par cette loi ». Seuls les décrets concernant l'enseignement des langues vivantes et ceux concernant l'octroi de bourses pourraient être mis en oeuvre à la rentrée prochaine. Les autres sont suspendus. Le SNUipp a demandé que le soutien ne soit pas centré sur l'acquisition des enseignements du « socle commun » et de ne pas privilégier exclusivement la piste de l'aide individuelle. Des moyens doivent être aussi donnés pour favoriser la résorption des difficultés au sein de la classe. Concernant la formation continue, il a demandé que soit garanti le droit à la formation sur le temps de travail. Enfin, le ministre envisagerait, à notre demande de surseoir à l'intégration des IUFM à l'Université.

Le tableau noir de l'Yonne

Pendant huit mois, neuf inspecteurs généraux ont évalué l'enseignement dans l'académie de Dijon. Dans un rapport remis au ministre, ils dressent un constat particulièrement accablant sur l'état de l'école dans l'Yonne. Un constat partagé par les enseignants. Mais ce qui importe le plus maintenant est de savoir quelles vont être les réponses à apporter à ce bilan ?

« **U**ne politique départementale déconcertante... une carte scolaire qui s'apparente plus à un jeu d'équilibre entre les ouvertures et les fermetures qu'à une mise en adéquation des moyens avec les besoins du système... remplacements non assurés, successions de plusieurs personnes sur le même poste... la gestion financière effectuée par la DAFIG manque tellement de transparence que cela permet à son chef, en poste depuis longtemps, de garder le pouvoir et d'imposer ses vues en l'absence de pilotage ferme par le secrétaire général et l'inspecteur d'académie... un climat de conflit a régné durant les dix dernières années entre l'IA et l'UFM... un plan de formation peu attractif... la faiblesse, pour ne pas dire la carence du pilotage et de l'organisation de l'AIS ». Contrairement à ce que pourrait laisser penser le fond, ces phrases ne proviennent pas de la plume acéré de quelque syndicaliste mais d'inspecteurs généraux.

En effet, d'octobre 2003 à mai 2004, neuf inspecteurs généraux de l'inspection générale de l'éducation nationale et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ont auditionné plusieurs centaines de personnes dans le but d'évaluer l'enseignement dans l'académie de Dijon. Centré sur l'académie le rapport « évaluation de l'enseignement dans l'académie de Dijon » pointe sans concession, dans un chapitre spécialement

« On reste replié dans son école, jamais on ne s'appuie sur la réussite des autres. La pédagogie a été étouffée »

consacré à l'Yonne, les carences graves de l'éducation dans le département.

La sortie du rapport vient corroborer une situation dénoncée depuis plusieurs années déjà par la section départementale du SNUipp et d'autres, notamment au sein du Collectif pour l'Ecole que Nous Voulons dans l'Yonne, qui regroupe syndicats, mouvements pédagogiques, associations et parents d'élèves. Ainsi pour Marie-Claude Gillon, directrice de l'école primaire de Chablis, il existe « un flagrant manque d'ambition ».

« On reste replié dans son école, jamais on ne s'appuie sur la réussite des autres. La pédagogie a été étouffée », insiste-t-elle. Le sentiment d'abandon est partout présent chez les enseignants. Le rapport note « le grand vide en terme de projet, de décisions, de mise en œuvre globale des projets ». Sandrine Piat, qui enseigne en secteur rural à Arcy sur Cure n'a jamais vu dans son école de





un membre du RASED. « *Seuls dans nos classes, on ne sait plus quoi faire pour les enfants en difficulté, nos collègues spécialisés occupés par d'autres tâches se trouvent à plus de 30 kilomètres. Alors quand certains de nos élèves se retrouvent brutalement orientés en SEGPA, des enfants jamais suivis, c'est dur à expliquer aux parents* ».

Maintenant, la situation étant connue et reconnue, reste à savoir ce que la publication du rapport va entraîner ? Osera-t-on enfin s'attaquer aux causes du mal, réorganiser ce qui doit l'être, y compris lorsque le diagnostic met en cause des personnes ? La Rectrice et l'Inspecteur d'Académie, nouvellement arrivés dans l'Yonne disent avoir pris la mesure des problèmes pointés dans le rapport. Ces problèmes, que l'on peut malheureusement retrouver dans d'autres départements, prennent ici une ampleur particulière.

Le rapport des inspecteurs généraux soumet, lui, deux préconisations essentielles. Au niveau des moyens, « *des décisions*

de fond s'imposent qui pourraient constituer un axe majeur de la contractualisation avec l'administration centrale. Celle-ci, pour sa part, et sur la durée du contrat s'engagerait sur le principe d'une aide relais et fléchée pour la « remise à flot » de l'Yonne ». Deuxième piste, « remédier à l'impérieux besoin d'un management départemental (...) par la reprise en main des services, la recherche d'un apaisement du climat dégradé avec les partenaires extérieurs, les établissements et les circonscriptions, la redynamisation du réseau IUFM/ IEN qui passe par un renouvellement en profondeur des acteurs et un encouragement à la mobilité ».

Le SNUipp, quant à lui, a élaboré 10 propositions pour faire avancer l'école dans l'Yonne, « *des propositions qui ne sont pas à prendre ou à laisser* » comme le souligne la secrétaire départementale Ginette Bret « *mais qui peuvent être des directions à prendre qui montreraient à tous que l'administration départementale et académique est prête à tirer les leçons du jugement sévère fait par l'Inspection Générale.* »

Premier demi-élément de réponse aux interrogations posées, un courrier du ministère, suite à l'audience accordée aux représentants syndicaux du SNUipp promet que « *dans le cadre du budget 2006, une attention particulière sera portée à l'académie de Dijon et (il sera) demandé à la rectrice de l'académie de prendre en compte les spécificités du département* ». Mais cela suffira-t-il ?

Philippe Hermant

Derrière l'image de carte postale, des écarts de conditions de vie dont on ressent les conséquences à l'école

10 propositions du SNUipp

Le SNUipp a présenté dix propositions à l'IA de l'Yonne parmi lesquelles: un plan pluriannuel de rattrapage chiffré à 3 fois 25 postes, une remise à plat du dispositif de fonctionnement des RASED, la mise en œuvre du plan Handiscol, la mise en place d'un dispositif académique de recherche-action, l'allègement des effectifs à 25 en maternelle à plusieurs cours (20 en ZEP), la transparence sur l'utilisation des crédits de formation continue et la réorganisation des circonscriptions.

Des indicateurs scolaires aggravés par une situation économique, sociale et culturelle peu homogène

Dans le département, les résultats aux évaluations CE2 sont proches de la moyenne nationale (64,5% en mathématiques et 64,1% en français) mais les résultats en ZEP sont faibles (4 points en dessous en français par rapport à la moyenne nationale et près de 3 points en mathématiques). Le taux de scolarisation des 2 ans n'est que de 18,7%. Dans les ZEP/REP, il est plus proche de la moyenne nationale (33% pour 37%). 14,7 % des postes de direction sont vacants. 12% des écoles sont classées ZEP/REP.

Pour expliquer partiellement la tendance négative de ces indicateurs, le rapport de l'inspection générale pointe « la situation peu homogène du département qui témoigne à la fois d'un certain dynamisme démographique et économique dans certaines zones, et d'un déclin allié à une forte paupérisation dans d'autres ». Ainsi 45,6% de la population de l'Yonne est classée comme défavorisée contre 25,7% classée favorisée, chiffre très en deçà de la moyenne nationale qui est de 34%.

Les retraités dans l'action le 9 juin

Des mobilisations départementales sur le pouvoir d'achat des retraités étaient prévues le jeudi 9 juin. Une pétition unitaire qui avait récolté plusieurs milliers de signatures circulait largement auprès de retraités. Plusieurs analyses concordantes (INSEE, DREES, sources syndicales) estiment la perte du pouvoir d'achat des pensions du régime général depuis plus de 10 ans à au moins 10 % pour les retraités du privé, et à 7,3 % pour ceux du public. L'origine de cette érosion ? Un niveau de pension plus faible depuis les ordonnances Balladur de 1993, l'augmentation des cotisations sociales pour les retraités et le résultat de la politique salariale stagnante. La manifestation du 9 juin s'est déroulée dans la continuité des actions déjà menées en octobre 2004 (action spéciale retraités) et en janvier (dans la manifestation fonction publique).

« **L'**action doit-elle être guidée par la connaissance de l'histoire. »

Sujet du bac philo, série S, session 2005

Indemnités de sommet de grade pour le 11^{ème} échelon

Dans le cadre des négociations salariales, Renaud Dutreil a décidé d'attribuer une prime « indemnité de sommet de grade » aux personnels situés depuis 3 ans au 31 décembre 2004, au dernier échelon de leur corps, soit au 11^{ème} échelon pour les instituteurs et professeurs des écoles. A titre exceptionnel, l'éventuelle reconduction de la mesure pour 2006 (pour les personnels bénéficiaires cette année et pour ceux qui atteindront le grade l'année prochaine) n'est à ce jour pas envisagée. Le montant de l'indemnité correspond à 1,2 % du traitement indiciaire brut, sur une base annualisée et proportionnelle au taux d'activité de l'agent à la date du 31 décembre 2004 (entre 325 et 491 €, voir montants page 24). La prime est versée en une seule fois sur le salaire de juin ou de juillet. Par ailleurs en créant un amalgame entre passage de promotion et rattrapage du pouvoir d'achat, le ministère nie la perte du pouvoir d'achat dont tous les fonctionnaires ont fait l'objet (-5% depuis 2000). Les mobilisations des fonctionnaires pour la revalorisation des salaires et du pouvoir d'achat du 20 janvier, 5 février et 10 mars avaient poussé le ministre à « un bougé » pour 2005, mais les négociations pour 2006 s'annoncent ardues et pourraient bien nécessiter l'action des fonctionnaires.

Pentecôte : des actions contre l'injustice

Bilan peu glorieux pour le gouvernement le lundi 16 mai. Le fiasco lié à la « journée de solidarité » confirme que les salariés ont massivement marqué leur refus de l'imposition autoritaire d'une journée de travail supplémentaire. Seulement 45 % d'entre eux étaient présents sur leur lieu de travail ce jour-là (les autres étant en RTT, en grève, ou leur entreprise ayant fermé). Dans l'éducation nationale, l'impact des actions a été certain: selon les départements de 30 % à 60 % de grévistes chez les enseignants, et de 50 % à 75 % d'enfants absents. Ce lundi de trop aura été onéreux pour les collectivités obligées de supporter des dépenses supplémentaires (cantines et transports notamment) et a représenté un manque à gagner dans l'économie du tourisme et des transports. Au nom de la FSU, Gérard Aschieri a sommé le



gouvernement de « revoir sa copie pour 2006 », rappelant que « qu'on ne construit pas la solidarité sur l'injustice et le refus du dialogue ». Concernant les grévistes, le SNUipp s'associe à la demande de la FSU qui « exige que le lundi de pentecôte soit considéré comme jour férié et qu'aucun prélèvement, pour fait de grève, ne soit effectué ». L'échec de cette « journée de solidarité » imposée aux salariés uniquement s'est traduite par une solidarité à deux vitesses. Les parlementaires envisagent d'autres modalités pour l'an prochain. L'aménagement sous la forme d'un autre jour travaillé semble émerger, mais le principe même n'apparaît pas être remis en cause. Auquel cas le conflit reprendra encore sur le sujet tant qu'un vrai débat sur les solutions de la prise en charge solidaire du grand âge et du handicap n'aura pas été mené.

Perpignan : l'ensemble de la société est interpellée

A la suite des deux meurtres commis à Perpignan et qui ont occasionné des violences dans la ville, le SNUipp s'est associé à la douleur des personnes touchées par ces événements dramatiques. Pour lui, « il ne saurait être question de réduire ces événements à de sombres règlements de comptes communautaires. C'est l'ensemble de la société qui est interpellé par ce drame révélateur de la misère, du chômage, de la ghettoïsation de certains quartiers, de la fragilisation d'une partie importante de la population ».

Recrutement listes complémentaires

Encore 2326 recrutés sur liste complémentaire cette année, ce qui prouve que le nombre de postes offerts aux concours externe ou interne sont insuffisants et auraient pu être augmentés. Le recours à ce recrutement parallèle est cette année moindre par rapport aux années précédentes (6309 en 2001/02, 4814 en 2002/03, 3433 en 2003/04), mais constitue tout de même une manne non négligeable de personnels affectés sur le terrain sans formation. La vocation première des listes complémentaires était de remplacer les éventuels désistements dans les IUFM,

objectif détourné depuis plusieurs années puisque les LC servent à pallier le manque d'enseignants dans les écoles. La solution aurait été de transformer ces postes en en ouvrant plus aux concours, voie dans laquelle le ministère ne s'est pas engagé puisque les 12800 places offerts au concours pour la session 2005 n'anticipent toujours pas l'absorption des listes complémentaires inévitable sur la liste principale. Rappelons que les recrutements effectués ces dernières années n'ont pas comblé les baisses des effectifs enseignants, notamment dus aux départs en retraite.

Les toilettes de l'école accusées

Quand les enfants se ruent aux toilettes en rentrant à la maison, c'est souvent lié à l'état de propreté des toilettes de l'école. Lors de la « semaine nationale de l'incontinence » organisée par l'association française d'urologie, les spécialistes ont sensibilisé aux problèmes de propreté des toilettes dans les établissements scolaires qui contraignent les enfants à se retenir, et peuvent entraîner des infections urinaires. Les urologues considèrent également que parents, enfants et enseignants manquent d'information sur les risques encourus. En malmenant ainsi leur vessie, les enfants risquent de « se préparer doucement à une future incontinence »



d'après les spécialistes. Ces critiques sont pourtant récurrentes dans les conseils d'école: manque de papier, malpropreté, mauvaises odeurs, verrous défectueux...

Autant de raisons qui ont conduit les parents d'élèves de Paris et de Montpellier à mener une enquête. Les résultats sont flagrants : 30 % des élèves développent des problèmes urinaires ou intestinaux, comme des cystites voire néphrites et de la constipation chronique, phénomènes qui concernent majoritairement les fillettes. Une question qui paraît anodine et qui relève pourtant de préoccupations de santé publique.

CM

AE et AVS : lutter contre la précarité et faire respecter les personnels et leurs missions

Isolement, textes mal respectés, grande disparité des pilotages, formations insuffisantes, déconsidération des personnels par l'administration, voici les constats posés à l'entrée de la journée nationale des assistants d'éducation et auxiliaires de vie scolaire, organisée par le SNUipp le 25 mai dernier.



Les contrats, rarement établis pour 3 ans comme le prescrivent les décrets de 2003, sont régulièrement remis en cause au prétexte que la circulaire de 2004 stipule que « le plein temps est à favoriser »... Beaucoup témoignent de modifications arbitraires –réduction à 75% - ou du recours systématique au mi-temps pour multiplier les prises en charge. Le paiement des frais de déplacement a pu enfin être obtenu dans certains départements. Mais le pilotage comme les moyens disponibles sont insuffisants. Déjà les écoles maternelles se plaignent

d'une diminution dans l'attribution d'AVSi auprès des enfants en situation de handicap.

Cette journée très riche a montré la nécessité d'intervenir par la diffusion de documents et l'organisation de réunions locales. Alors que la loi prévoit une scolarisation croissante des élèves en situation de handicap, le SNUipp s'est engagé, en liaison avec les associations et les autres organisations syndicales, à mettre sur pied une initiative nationale d'interpellation du gouvernement sur la situation des personnels et de leurs missions.

Appel intersyndical contre l'homophobie à l'école

« Notre société... impose des schémas normatifs où chacun à un rôle prédéfini dans un cadre uniquement hétérosexuel. L'école participe à cette construction. C'est aussi en fonction des « savoirs » et des modèles qu'elle transmet que les élèves s'émanciperont et construiront leur identité sexuelle et de genre. »

Réunies en colloque le 17 mai, des organisations d'enseignants, de parents, d'étudiants et de lycéens (FSU, CGT, CFDT, UNSA, FCPE, UNEF et UNL) ont lancé un appel. Reprochant aux pouvoirs publics leur frilosité à « combattre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre » aux conséquences très fortes sur les jeunes, elles ont aussi édité un document pour agir *. Les règlements intérieurs des établissements scolaires, suggère-il, devraient rappeler l'illégalité de l'homophobie et la sanctionner, les injures en particulier, au même titre que les autres discriminations. Le numéro de téléphone de « SOS homophobie » devrait être affiché visiblement. Enfin et surtout, au quotidien, il faudrait interroger la construction des stéréotypes sexués dès la maternelle, sortir du tabou sur l'orientation sexuelle d'auteurs littéraires, présenter de manière ouverte des ouvrages sur la question, recourir à des associations pour animer des débats, informer les jeunes en questionnement. Les organisations signataires appellent à un renforcement dans le cadre de la formation initiale et continue des personnels en charge d'enseignement, d'éducation ou d'accompagnement médico-social. Elles réclament également la mise en œuvre effective de la loi de 2001 sur l'éducation à la sexualité à l'école. Le combat pour l'égalité des droits est « à poursuivre ».

* il sera disponible à la rentrée

Tsunami : 100 millions pour Solidarité laïque

Près de cent millions d'euros ont été reçus par Solidarité laïque pour venir en aide aux sinistrés d'Asie après le Tsunami de décembre 2004, à la suite d'initiatives du monde de l'éducation (le SNUipp vous avait sollicités dans le journal n°265). Aujourd'hui, un certain nombre de projets concrets pour reconstruire l'avenir voient le jour, notamment grâce à un étroit partenariat entre les syndicats français de l'éducation membres de Solidarité laïque et leurs homologues sri-lankais : formation d'enseignants et de documentalistes, construction et alimentation de bibliothèques, bourses aux orphelins et aides aux familles d'enseignants décédés. À tous, encore merci !

Métier, carrière, toujours pas d'avancées

Alors que vient d'être connu le nombre d'instituteurs intégrés par liste d'aptitude dans le corps de professeurs des écoles, la question du lien entre métier et carrière se pose de nouveau. En effet, il existe trois échelles de rémunération pour une seule et même profession : instituteurs, professeurs des écoles classe normale et professeurs des écoles hors classe. Le SNUipp continue de réclamer l'ouverture de négociations pour que tous les instituteurs puissent être intégrés dans le corps de professeurs des écoles avant 2007 et que tous les enseignants aient la possibilité d'atteindre l'indice 782, actuel indice du dernier échelon de la hors classe. Il a lancé une pétition « *Un métier, une carrière !* », disponible dans les sections départementales.

Tentatives de suppression de l'ISSR

Dans un quart des départements, les IA remettent en cause le versement de l'indemnité de sujétions spéciales de remplacement, en arguant des nouvelles contraintes liées à la LOLF. Pour les postes fractionnés, ils y substituent un remboursement des frais réels (sur la base du tarif SNCF), et ce parfois en cours d'année. Dans l'académie de Poitiers, le recteur prévoit de déduire de l'ISSR, dès la prochaine rentrée, les jours non travaillés inclus dans les remplacements pour les titulaires remplaçants ZIL, contrairement aux dispositions de la note de service n°91- 151 du 9 octobre 1991.

Le SNUipp est intervenu à plusieurs reprises au ministère pour qu'il rappelle le respect de ce texte. La direction des affaires financières semble reconnaître la spécificité des postes fractionnés et confirme l'application de la note de service pour les TR ZIL. Affaire à suivre de très près!

Délocalisation du CNDP

La décision en fin 2002 de délocaliser le service public d'édition et de documentation pédagogique à Chasseneuil du Poitou s'apparente à un démantèlement, ce qui explique la mobilisation des personnels. A la mi-mai un Comité technique paritaire s'est terminé par des violences physiques à l'encontre d'une déléguée du personnel ce que la FSU a dénoncé. Alors qu'un délai était accordé en attente d'un rapport d'expertise, les personnels ont surpris la direction du CNDP en train de piloter le déménagement de la plate-forme informatique en pleine nuit ! Fin mai l'intersyndicale du CNDP interpellait le ministère pour que les serveurs soient rebranchés et que le site internet soit de nouveau accessible aux usagers.

3000 directions d'école vacantes

Le SNUipp « *appelle les directions d'école à la poursuite de la grève administrative* » à la rentrée prochaine. Plus de 3000 postes de direction d'école sont encore vacants après le premier mouvement d'affectation des enseignants du premier degré. Les deux tiers d'entre eux concernent des écoles de moins de 5 classes, sur lesquelles aucune décharge n'est prévue pour la direction. Cette donnée reste une constante. Le peu d'attrait pour la fonction en dit long sur la difficulté de l'exercice, la charge de travail, l'importance de la responsabilité. Elle est pourtant essentielle pour le bon fonctionnement des écoles. Après plusieurs années de mobilisation des personnels le problème reste entier. Les dernières proposi-

tions ministérielles n'ont pas répondu aux préoccupations. La consultation nationale organisée auprès des écoles par le SNUipp et le SGEN a montré le rejet de ces propositions par les personnels et leur volonté d'agir.

Le nouveau ministre doit prendre la mesure de la situation. Un directeur d'école sur deux suit toujours le mot d'ordre de grève administrative, selon le ministère. Le SNUipp s'adresse aux autres organisations syndicales pour leur proposer une nouvelle étape de l'action dans la période de rentrée, associant parents et élus afin d'interpeller publiquement le ministère sur la situation inacceptable de la direction d'école et exiger notamment du temps pour la direction et le fonctionnement des écoles.

Le signalement des élèves en question

La tentation de certains IEN d'établir des listes nominatives d'élèves en difficulté, qui existait déjà dans le pilotage des RASED, est renforcée par la mise en place des dispositifs de réussite éducative prévus par la loi de cohésion sociale. Ces listes recenseraient les difficultés des enfants, sans autorisation des familles, et des pressions ont parfois été exercées sur les équipes refusant de transmettre ces listes nominatives, ce qui est contraire à la loi. En effet, le texte prévoit que les instances seront destinataires d'informations non nominatives. Le SNUipp appelle à une grande vigilance sur le respect des règles de confidentialité.

Financement des écoles privées : précision suite à interpellation

Le SNUipp a réagi dans une lettre commune sur une nouvelle disposition (art 89 de la loi relative aux libertés et responsabilités locales) rendant obligatoire la participation des communes au budget de fonctionnement des écoles privées pour les élèves scolarisés hors de leur commune de résidence (fsc n°270). Jusque-là, cette obligation s'appliquait uniquement dans le cas où l'élève était scolarisé dans une école privée située sur la commune où il habite et à condition que cette participation ne soit pas supérieure à celle versée pour chaque élève dans le public.

La réponse de François Fillon donne raison aux organisations syndicales signataires de la lettre commune puisque l'article incriminé dans le décret sera complété par un alinéa supplémentaire. L'ancien ministre précisait « *qu'une dépense facultative dans l'enseignement public ne saurait avoir de caractère obligatoire dans le privé* ». Le SNUipp a enregistré positivement cette évolution et s'est adressé au nouveau Ministre de l'éducation nationale pour que le contenu de cette annonce soit confirmé sans ambiguïté dans les termes mêmes du décret.



Rural : l'école en réussites ?

Les écoles rurales déploient dynamisme et initiatives pour rompre l'isolement géographique et culturel auquel elles sont confrontées. Comment la réussite des élèves en milieu rural contribue à atténuer les inégalités territoriales ?

Dossier réalisé par
Michelle Frémont
Pierre Magnetto
Christelle Mauss
Gilles Sarrotte

Il y a près de vingt-cinq ans, la désertification marquait le pas. La dernière décennie confirme, elle, le « retour à la campagne ». Un double mouvement entre renaissance et résistances face au déclin, le refus de l'inéluctable dans les territoires « sensibles », à faible densité de population. Les derniers recensements l'attestent : les territoires ruraux ont globalement gagné du fait des migrations de population.

Phénomène de société : une enquête Ipsos (1) révèle que 84 % des maires ruraux ont vu au cours des deux dernières années des personnes s'installer dans leur commune. 18 % des habitants des villes de plus de 100 000 habitants déclarent vouloir entreprendre dans les cinq ans à venir des démarches pour s'installer durablement à la campagne.

Cette effervescence se conjugue à la diversité de l'organisation spatiale des villes et des campagnes, la diversité économique des espaces ruraux et leur diversité sociale (voir page 19).

Au cœur de cette diversité de territoires, deux millions d'élèves (sur 9,8) dont 24 % fréquentent l'école primaire. Et pour battre en brèche une nouvelle fois de bonnes vieilles idées reçues, les derniers éléments de l'étude de l'Observatoire de l'école rurale confirment que les résultats des élèves de milieu rural à l'école primaire « sont indiscutablement meilleurs que la moyenne nationale ». Yves Alpe, maître de conférence en sociologie à l'IUFM d'Aix-Marseille et co-auteur de l'étude, évoque pour expliquer cette réussite « l'organisation des petites écoles avec une mise en valeur du travail en

équipe, de l'autonomie et de la responsabilisation des élèves » (page 16). Ajoutons au tableau, la permanence et l'importance des initiatives menées par les équipes d'enseignants concernant les pratiques culturelles dans le cadre scolaire. Des éléments qui confirment les observations plus empiriques faites sur le terrain.

En s'appuyant sur l'initiative et la dynamique pédagogiques, les enseignants et les équipes sont parvenues très souvent à rompre l'isolement géographique et culturel de leur école, l'échange et la communication étant au cœur de la démarche. L'expérience

du « bassin pédagogique » du canton rural de Dornes dans la Nièvre nous en apporte une nouvelle preuve. S'il s'agissait initialement de répondre « aux problèmes d'effritement démographique et de menaces de fermetures de classes », le projet de ce réseau d'écoles d'un canton transcrit aujourd'hui une volonté commune de construire une solidarité durable pour « donner les mêmes chances à tous les

enfants » (page 18).

Initiative et innovation encore, quand dans l'Ardèche on se prend à rêver la renaissance de villages pour donner vie au rêve de campagne. A St Michel de Chabrillanoux, l'école accueille de manière originale les petits et « tout petits » grâce à une maîtresse itinérante de maternelle (page 16). Tout un village, maire et conseil municipal en tête, réunit les investissements financiers pour la rénovation des locaux, leur équipement, l'emploi des personnels... Ici la renaissance est passée par une exigence partagée, celle de la qualité de scolarisation dès deux ans. L'éco-

« Les résultats des élèves de milieu rural à l'école primaire « sont indiscutablement meilleurs que la moyenne nationale ».



L'hétérogénéité ? C'est un plus pour l'autonomie et le langage des tout-petits mais avec trop d'enfants cela devient un handicap.

le rurale a su rester « attractive » pour les néo-ruraux.

Cette multiplicité des initiatives, comme cette extrême diversité des politiques d'accueil allant de la commune qui veut sauver son école à la région soucieuse du développement de l'aménagement du territoire, nous rappelle à quel point il n'existe ni modèle unique, ni recette miracle en matière de développement local. Mais cette force d'initiative et de vie ne peut pas nous faire oublier que les inégalités entre territoires et dans les territoires se sont encore renforcées dans la dernière décennie. Si « l'école joue un rôle très important dans la structuration des territoires, on peut attendre des services publics de façon générale et de l'école en particulier qu'ils compensent ces inégalités » afin de permettre aux habitants quel que soit leur revenu d'accéder à l'éducation, la santé, les loisirs et la culture rappelle Yves Jean, professeur de géographie à l'Université de Poitiers. « Une finalité essentielle » des politiques d'aménagement du territoire afin de prendre en compte la diversité et assurer « la

solidarité territoriale tout en encourageant les initiatives complémentaires prises par des communes ou des communautés de communes pour lutter contre l'échec scolaire » (page 17). Mais ces politiques doivent être « co-élaborées avec les acteurs territo-

riaux », c'est une question de citoyenneté, de démocratie et d'efficacité, un enjeu pour l'avenir de l'école et des zones rurales.

(1) Réalisée début 2003 par la Région Limousin, le collectif Ville-Campagne et le Cnasea.

Un colloque pour réussir l'école rurale

« Ecole rurale : pour l'égalité et la réussite de tous », le SNUipp a réuni le 2 juin dernier 200 personnes au colloque qu'il organisait à Nevers. Objectif : échanger, poursuivre la réflexion engagée depuis la création du syndicat avec la volonté de mieux comprendre les mutations en cours et d'être source de proposition pour transformer l'école en milieu rural pour la réussite de tous les élèves.

Ce dossier aborde les questions traitées dans le colloque, hormis la place de l'enseignement spécialisé sur laquelle nous reviendrons ultérieurement et la question du développement de l'intercommunalité qui peut être une source réelle de financement et de mutualisation pour les communes et les communautés de communes en milieu rural, et pose de nouveaux défis. De plus en plus d'E.P.C.I optent pour les compétences scolaires dans et hors l'école. Si l'intercommunalité peut apporter un plus dans certains domaines, elle ne peut constituer la solution magique aux inégalités territoriales. Le SNUipp avance deux propositions : l'établissement d'un cahier des charges national définissant l'équipement minimal dont devrait disposer chaque école et la constitution d'un fond de péréquation.



Ardèche : itinérante pour « tout-petits » !

La création d'un poste d'« itinérant maternelle » a permis la scolarisation à plein temps des 2 ans sur les communes de Saint-Michel et Saint-Etienne.

Fin mai, l'Eyrieux coule encore à flots. Dans la vallée, la route longe la rivière ardéchoise. En amont, on accède à Saint Sauveur de Montagut, bourg de 1600 habitants où subsistent les vestiges d'une activité passée. Filatures, tannerie et fonderie ont abandonné le terrain depuis la fin des années soixante-dix. Mais comme bien souvent aujourd'hui en terres rurales, l'économie se recycle après la désertification. De chaque côté de la vallée, à 7 km sur les montagnes, deux villages s'observent. St Etienne de Serre et St Michel-de-Chabrillanoux conjuguent, depuis le milieu des années quatre-vingts, les renouveaux démographique, économique et culturel. L'école structure et accompagne ce mouvement.

En vingt-cinq ans, l'effectif des classes uniques des deux villages n'a cessé de croître. Aude, institutrice à St Michel de C., se souvient : « Avec une seule classe, l'école ne pouvait pas accueillir tous les enfants d'âge maternel, encore moins ceux de deux ans ». Christian, instituteur à St Etienne de S. a vécu en 26 ans toute l'évolution : de 7 enfants à ses débuts, à 27 quand ouvre la demi-classe supplémentaire en 1991. « Autant d'élèves de 3 à 11 ans, ce n'est pas évident à gérer. J'ai souffert ». L'hétérogénéité des âges et des niveaux ? « C'est un plus pour l'autonomie et le langage notamment des plus petits, mais avec trop d'enfants cela devient un handicap, avec trop peu ça manque d'émulation ».

Depuis 1994, chaque école compte une demi-classe supplémentaire permettant de scolariser à mi-temps les enfants d'âge préscolaire. L'association des demi-classes en poste « d'itinérant maternelle » a rendu possible la scolarisation des « tout-petits ». Dominique enseigne aujourd'hui sur ce poste. « J'interviens deux journées pleines par semaine dans chacun des deux villages ». A St Etienne de S., une aide maternelle employée par la municipalité accueille les enfants dans les locaux de l'école, les jours où Dominique n'est pas là. La scolarisation à mi-temps ne satisfait pas, mais elle est in-



contestablement vécue comme un progrès. Aude et Dominique en attestent : « les enfants de deux à quatre ans n'avaient pas vraiment leur place, ils ont maintenant la maîtresse itinérante pour eux », une proximité affective. Ils ont une classe où « les espaces, les conditions matérielles, l'effectif sont plus adaptés et plus sécurisants ».

Tout cela au prix d'un effort important. Locaux, équipement, fonctionnement, dotation par élève (100 euros par an), halte-garderie, emplois de personnels, classes de découverte, etc, l'école constitue le deuxième poste budgétaire de la municipalité de St Michel. Jean-Louis Vidil, le maire, affirme que l'école et sa classe maternelle sont un pôle « d'attractivité » pour la commune. La population a augmenté de 26 % entre les deux derniers recensements, principalement des jeunes de 20 à 35 ans. « Parents, enseignants, élus, on va dans le même sens, on n'a pas envie de mourir mais de se développer ».

Côté parents, même son de cloche. La scolarisation des enfants de deux ans répond à la demande des familles « néo-rurales » très nombreuses sur l'école (95 %).

« Les enfants sont heureux. L'école c'est la vie ! C'est un lieu de rencontre avec les autres parents ». Patricia, coiffeuse, trésorière de l'amicale laïque et conseillère municipale symbolise l'investissement des familles. Elle énumère les initiatives organisées par

l'amicale pour participer au financement d'activités de l'école : loto, repas-chansons... « En milieu rural, il faut-être débrouillard ».

« La scolarisation des enfants de deux ans, je suis pour » insiste-t-elle, comme pour confirmer ce que Mick, militant du SNUipp, nomme « scolarisation naturelle » en Ardèche (1). Une scolarisation défendue et promue par le syndicat.

Oubli volontaire gardé pour la fin : face à la mobilisation de tout un village, l'administration a créé en urgence à la rentrée 2004 un demi-poste supplémentaire à l'école de St Michel. Ici pour 18 enfants comme dans trois autres communes d'Ardèche, la création « d'itinérant maternelle » sur demi-postes a permis à terme la scolarisation à plein temps des enfants d'âge préscolaire. Une démarche originale.

« Je joue » dit Jonathan, 5 ans. « A quoi joues-tu ? » : « je fais du travail » répond-il tout en continuant de dessiner avec le souris de son ordinateur. A ses côtés, Estelle, deux ans, bientôt trois, observe et commente. Un vrai bonheur !

(1) Taux de scolarisation des enfants 2 ans en Ardèche : 42 % en 2004, (55,79 % en 1998)

« L'école joue un rôle très important dans la structuration des territoires ruraux »

Yves Jean, géographe à l'université de Poitiers, observe les mutations géographiques du secteur rural. Il aborde la notion d'égalité sur l'ensemble du territoire et du lien entre ruralité et service public.

Pourquoi parler de « territoires ruraux au pluriel » ?

La première raison tient à l'histoire de l'organisation spatiale des villes et des campagnes en France. On observe une grande diversité de situations concernant la taille des communes, leur proximité aux villes. Dans l'ouest français, par exemple, la répartition des chefs lieux de canton qui maillent le territoire est assez équilibrée et les grandes communes en superficie et en nombre d'habitants contrastent avec les petites communes de l'est.

Les espaces ruraux diffèrent aussi par leur activité économique. La fonction résidentielle est souvent déterminante, d'autres ont une dominante industrielle (agroalimentaire), l'agriculture continue à jouer un rôle significatif pour certains. Diversité sociale enfin : les cadres moyens ou supérieurs et les professions libérales représentent 20 % des ménages, les agriculteurs 7 % mais jusqu'à 20 % dans les zones rurales en crise à faible densité. Cette diversité se traduit aussi par des rapports différents à la ville proche. Il faut prendre en compte ces diversités par une organisation non normative des services contrairement à ce qui se fait depuis de nombreuses années en France.

L'école joue-t-elle un rôle structurant des territoires ruraux ?

La diversité des structures des écoles est grande : classes uniques, écoles à plusieurs cours et à deux ou trois classes, regroupées en RPI soit dispersé soit concentré ou en réseaux... Cette diversité s'explique par les politiques de l'Etat qui, depuis 20 ans, tendent globalement à la concentration et au regroupement, mais aussi par la diversité des politiques municipales. Soit les municipalités soutiennent fortement le développement de l'école, la qualité des équipements et des activités périscolaires, soit elles sont dans une logique du moins disant. Dans notre société tertiaire, l'école



Entretien avec
Yves Jean

Il doit y avoir débat public à l'échelle nationale et locale, pour savoir quel type d'école, quel type de service public on veut et où l'implanter sur le territoire.

joue un rôle très important dans le choix de résidence des nouveaux habitants ruraux et dans la structuration des territoires ruraux et de leur devenir.

Comment l'école et les services publics peuvent-ils prendre en compte cette diversité et répondre à la nécessité de réduire les inégalités entre territoires ?

Depuis vingt ans, on constate un accroissement des inégalités sociales et spatiales entre régions et au sein de chaque région. Les inégalités de revenus, de patrimoine, scolaires et culturelles sont les éléments discriminants des inégalités sociales. On peut attendre des services publics de façon générale et de l'école en particulier qu'ils compensent ces inégalités liées aux lois du

marché, qu'ils permettent aux habitants, quel que soit leur niveau de revenu ou leur niveau de patrimoine, de pouvoir accéder à l'éducation, à la santé, aux loisirs et à la culture. Il y a là une finalité essentielle des politiques publiques d'aménagement du territoire.

Comment peut-on effectivement articuler l'action publique de l'Etat et celle des communes ?

Il y a depuis 1992 une révolution silencieuse de l'intercommunalité : presque toutes les communes rurales font partie de communautés de communes et de pays. Les territoires jouent un nouveau rôle.

Malgré les lois de décentralisation qui donnent plus d'autonomie aux territoires, l'Etat, en particulier le ministère de l'éducation nationale, continue de fonctionner sans prendre l'avis des élus locaux et des populations.

Les politiques publiques doivent être co-élaborées avec les acteurs territoriaux en ayant le souci de la péréquation entre zones pauvres et zones riches. L'Etat doit mener une politique de solidarité territoriale tout en encourageant les initiatives complémentaires prises par des communes ou des communautés de communes pour lutter contre l'échec scolaire. Il faut inventer de nouvelles articulations entre les initiatives locales prises par des enseignants, parents et élus à partir d'une réalité précise et des politiques de l'Etat à l'échelle nationale qui consisteront à mettre plus de moyens humains et financiers dans des territoires plus pauvres. Les décisions ne doivent pas être prises seulement par l'Inspecteur d'académie ou le ministère de l'E.N. Il doit y avoir débat public à l'échelle nationale et locale, pour savoir quel type d'école, quel type de service public on veut et où l'implanter sur le territoire. Cela relève d'une démarche politique citoyenne, d'une appropriation collective de ces enjeux.



Le bassin qui a remis Dornes à flot

Depuis 1994 les 400 élèves du canton rural de Dornes dans la Nièvre, bénéficient des avantages liés à l'existence d'un « bassin pédagogique ». Quand ruralité ne rime plus avec isolement !

Comme tous les mardis, les élèves des cycles 2 et 3 des « petites » écoles du canton de Dornes, dans la Nièvre, se retrouvent ensemble. Par exemple, aujourd'hui, à Toury-Lurcy, ceux du cycle 3 travaillent avec leurs enseignants sur la logique, sur le lien entre les arts plastiques et la poésie et, sur les sciences, tandis que ceux du cycle 2 abordent d'autres matières. Comme à chaque fois les classes sont éclatées et les élèves regroupés par niveau. Les groupes tournent sur les différents ateliers. « Le projet pédagogique devient palpable pour les élèves. La notion de projet prend une vraie dimension », commente Denis Segonds, enseignant en cycle 3.

Cette manière originale de fonctionner est une des conséquences de l'organisation en « bassin pédagogique » mise en place en 1994 sur le canton. Huit des neuf communes concernées abritent des écoles, la plus grande regroupant 6 classes, et les trois plus petites une seule classe à plusieurs niveaux. En outre, on recense sur ce territoire rural deux RPI et un effectif scolaire de 398 élèves. « Initialement, l'idée de se regrouper en « bassin » constituait une réponse aux problèmes d'effritement démographique et de menace de fermetures de classes », raconte Henry Zaghet, Maire de Dornes lui-même instituteur à la retraite. « Cependant, ajoute Danielle Arreteau, l'IEN de la circonscription, très vite les équipes ont entrevu la possibilité d'aller au-delà des activités sportives déjà organisées ensemble par le biais de l'USEP en élaborant un projet pédagogique commun et en travaillant ensemble ». De fait, le « bassin pédagogique » de Dornes, s'apparente beaucoup à un réseau pédagogique en milieu rural.

Le projet de bassin initial qui fait office de projet d'école pour tous, a été conçu en commun. Les 27 enseignants, dont un maître surnuméraire à mi-temps, l'affinent chaque année et le refont complètement tous les trois ans.

Les orientations des 3 précédents projets (rupture de l'isolement, cohérence éducative



La solidarité, affichée comme un objectif, stimule à grande échelle élèves et enseignants.

cantonale, échanges) qui ont été réalisées « apparaissent comme de réels acquis » pour les enseignants de l'équipe. L'actuel projet intitulé « solidaires pour être encore plus efficaces » s'inscrit dans la continuité. Hormis le travail quotidien effectué en classe, cette solidarité affichée comme un objectif stimule à grande échelle élèves et enseignants. Ils se sentent appartenir à « une école de la taille d'un canton dont les classes sont dispersées, qui donne les mêmes chances à tous les enfants du canton », estime Denis Segonds. Le projet se décline différemment selon les cycles. Exemples : au cycle 1 chaque classe travaille sur un album destiné à être partagé lors d'un moment commun. Pour Hervé Mielcarek, coordonnateur et instituteur à Neuville-les-Decize, seul dans l'école avec ses 20 élèves de maternelle, « cela motive les enseignants et les enfants de savoir que le travail sera montré aux camarades des autres écoles et pas seulement aux parents

de nos propres élèves ». Les élèves de cycle 2, cette année, élaborent leur portrait à partir de support photographique ou vidéo et d'ateliers d'écriture. Ils les partagent, échangent et apprennent à se connaître différemment. Au cycle 3, les élèves rédigent une nouvelle dont les contraintes initiales sont imposées à tous, et ils constateront l'évolution de leurs œuvres finales ensemble.

Sur le plan de la réussite scolaire, l'impact reste difficile à évaluer avec précision. « Les premières années nous avons constaté une nette progression à l'occasion des évaluations nationales. Mais depuis quelque temps, le niveau stagne », reconnaît Danielle Arreteau. Sur les autres zones rurales du département, en revanche, il diminue. « Nous constatons une adaptation plus facile à l'entrée en 6^e, car tous les élèves se connaissent déjà du fait des décroissements au primaire, et d'une participation collective à une classe découverte », rapporte la maman de Juliette, élève de 6^e. Tandis que Maryse Guignolet, directrice de l'école de Dornes, souligne l'implication des parents d'élèves. « Au conseil de bassin regroupant à parité, enseignants, élus et parents, ces derniers présentent de trop nombreux candidats, ce qui oblige à une rotation de leurs représentants ».

« Cependant, tel un château de cartes monté étage par étage, le système que nous avons mis en place est fragile », admet Denis Segonds. Le système fonctionne grâce à l'implication de tous. Les enseignants prennent beaucoup sur leur temps personnel pour assumer les concertations nécessaires, avec de fréquents déplacements d'une commune à l'autre (le canton couvre 300 kilomètres carrés). Pas de classe spécialisée, encore moins de Segpa, même s'il est vrai qu'il y a peu d'élèves en difficulté. Les effectifs scolaires, comme les équipes enseignantes, sont restés stables. Le « bassin pédagogique » a contribué au maintien de l'attractivité du territoire. Un bon point pour l'école, en l'occurrence.

« Trajectoires scolaires des élèves en milieu rural »

Yves Alpe, maître de conférence en sociologie à l'IUFM d'Aix-Marseille, étudie les trajectoires scolaires des élèves en milieu rural depuis 1999 à l'Observatoire de l'école rurale. Il a suivi une cohorte de 2400 élèves du CM2 à la fin de la 2^{de}.

Votre recherche confirme-t-elle les premiers constats sur une bonne réussite des élèves de milieu rural à l'école primaire ?

Les résultats y sont indiscutablement meilleurs que la moyenne nationale. L'organisation des petites écoles, avec une mise en valeur du travail en équipe, de l'autonomie et de la responsabilisation des élèves, peut expliquer cette réussite. C'est au collège que les élèves ruraux perdent progressivement cet avantage. Et en fin de 3^{ème} leur orientation ne correspond pas à leurs performances. Ces élèves s'orientent nettement vers les filières professionnelles.

Peut-on définir les éléments qui déterminent à la fois cette réussite et cet infléchissement ?

Les écoles qui marchent le mieux sont les petites écoles à 3, 4, 5 classes à plusieurs cours. Dès qu'on s'en éloigne vers le bas ou vers le haut, les différences de performances ne sont plus aussi significatives. La structure de l'école n'a rien à voir avec celle du collège et la difficulté majeure réside probablement dans la liaison en terme de méthodes et de pratiques pédagogiques, en particulier dans le passage d'un seul maître sur plusieurs matières à un enseignement entièrement découpé en tranches, totalement indépendantes, où l'élève n'a pas de temps de reconstitution.

On note aussi un effondrement des pratiques culturelles. L'école rurale ne manifeste pas sur ce plan le déficit dont on aurait pu l'accuser. Par contre au collège les pratiques dans le cadre scolaire - musées, théâtre, concerts - diminuent de façon spectaculaire. C'est vrai aussi pour les technologies de communication : les élèves qui à 75 % utilisent librement l'informatique en classe se retrouvent 25 % au collège.

Vous montrez qu'il y a une sous-estimation dans l'orientation après le Collège.

Les élèves sont très sensibilisés au passage



Entretien avec Yves Alpe

Les écoles qui marchent le mieux sont les petites écoles à 3, 4, 5 classes à plusieurs cours. Au delà ou en deçà, les différences de performances ne sont plus aussi significatives.

entre la 3^{ème} et la 2^{de} avec un réel problème d'adaptation. Les élèves passent de l'école rurale au collège rural et se retrouvent obligés de changer de milieu à l'issue de la 3^{ème}. C'est une situation qu'ils redoutent très tôt. Le choix de l'enseignement professionnel, alors que beaucoup pourraient aller en enseignement général, pose donc la question de savoir si ce n'est pas une sorte de stratégie de réussite qui leur permet une insertion professionnelle rapide et locale. Quand un jeune vit dans un arrière-pays rural en montagne, il vaut mieux avoir un BEP qu'une licence de lettres pour trouver un travail ! C'est une vision utilitariste, qui peut aussi se traduire par « vivre et travailler au pays ». Les élèves le disent très clairement.

L'appartenance à un territoire serait donc l'élément le plus déterminant ?

Aujourd'hui les élèves que nous appelons ruraux sont des ruraux « de passage » : la moitié d'entre eux n'est pas née dans le département où ils sont scolarisés. Mais ils ne se comportent pas tout à fait comme des élèves urbains quant à la représentation de leur futur scolaire ou professionnel. Même si en grandissant ils perdent leur vision quasiment idyllique de la campagne, ils continuent d'avoir une opinion assez négative de la grande ville et de l'idée de partir ailleurs. Il y a donc des effets de proximité qui jouent. En zone rurale, les familles peuvent mieux maîtriser leur environnement, les élèves mieux lire leur espace social. Ce phénomène est tout à fait parallèle dans les quartiers urbains dévalorisés, les élèves ont à la fois une idée très dévalorisante au sens générique de leur quartier, de leur avenir, mais en même temps ils ne veulent pas en partir. Les effets de territoire sont prépondérants.

Que pensez-vous de la volonté des pouvoirs publics de regrouper les écoles rurales ?

Cette volonté a procédé d'une certaine stigmatisation de l'espace rural par les pouvoirs publics : la campagne ce sont les « ringards », il faut les moderniser à tout prix, et pour les moderniser, il faut les regrouper. Cette stratégie a fait long feu parce que sur les zones en déprise très forte, les regroupements volent en éclats : ils sont sujets à la même érosion que les écoles non regroupées. Sur les zones à forts mouvements de population, comme dans le Sud-est, les regroupements explosent au contraire parce que les reprises de population ne se font pas là où on a regroupé les écoles. Donc il y a là un débat à reprendre à zéro sur cette politique éducative dite territorialisée.

enfants du voyage

Un bulletin d'information sur l'accueil des élèves nomades

L'inspection académique de Haute-Garonne vient de publier un bulletin spécial consacré à la scolarisation des enfants du voyage qui rapporte notamment le travail effectué par le département en terme d'accueil, avec les textes réglementaires auxquels peuvent se référer les écoles. Une proposition de livret scolaire est jointe au bulletin. Il est composé d'une partie renseignements à remplir avec les familles, d'un volet pédagogique avec l'éva-

luation des compétences et une partie sur les productions des élèves. Le but est de faciliter la prise de contact avec l'enfant et sa famille, et de permettre aux enseignants de savoir où en est l'enfant dans ses apprentissages sans avoir besoin de faire d'évaluation lourde.

Le bulletin d'information et le livret de suivi sont téléchargeables à l'adresse : <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/ien31-toulouse-5/>

« *On prépare la démocratie de demain par la démocratie à l'école.* »

*Célestin Freinet,
instituteur, précurseur de la pédagogie moderne*

pose un regard sur ton quartier

Une exposition plastique avec les parents et les élèves



Dans le cadre du concours Récréa'Caf 2004/2005, la classe de CPA de Christophe Potin à Gennevilliers (Hauts de Seine) a travaillé toute l'année avec les parents d'élèves et l'artiste Noël Gaudin. Les élèves ont appris à appréhender leur quartier avec un regard esthétique en allant le photographier, en travaillant sur les matières et matériaux qui le

composaient... Ils ont prélevé des éléments du quartier des Agnettes, pour les étudier, les transformer et les réenvisager plastiquement. De retour en classe, enfants et parents, aidés de Noël Gaudin et de Christophe, ont fabriqué la « Cabagnette », réalisée avec des matériaux recyclés. Ils ont également travaillé sur une toile en dessinant des éléments du quartier. Les élèves ont choisi des couleurs froides ou chaudes, pour marquer ce qu'ils aiment ou pas dans leur quartier. Ce travail de toute une année, et l'exposition finale, « *Pose un regard sur ton quartier* », ont remporté le concours Récréa'Caf : les élèves et leur maître vont partir une semaine en classe de mer.

année mondiale de la physique

Les élèves marnais à l'université



Pour fêter l'année mondiale de la physique, l'université de Reims a ouvert ses portes aux écoliers scolarisés dans la Marne le 21 mai. En partenariat avec l'IUFM de Reims, des défis scientifiques ont été explorés au long de l'année. 18 classes ont relevé les défis dans le domaine des sciences physiques sur des thèmes se rapportant à la matière, le ciel et la terre ou le monde construit par l'homme, selon les préférences des classes et les programmes du cycle d'enseignement. 11 classes ont partici-

pé à la manifestation en présentant leurs travaux au public et en profitant des 65 expériences et fabrications préparées par les étudiants et les universitaires. Associée à une visite des laboratoires présentés par des étudiants, la journée en l'honneur de la physique a permis de nombreux échanges entre élèves et avec des spécialistes physiciens. Une occasion de démystifier la science et de tester des expériences concrètes de physique pour les élèves.

congrès

L'AGIEM réfléchit le rôle de l'école maternelle

Le 78^{ème} congrès de l'AGIEM (Association Générale des Institutrices et Instituteurs des Écoles et classes Maternelles publiques) se déroulera du 29 juin au 2 juillet à Lyon. Le thème est : « *L'école maternelle demain ? Sa place, son rôle dans le parcours éducatif des jeunes enfants.* » Des ateliers, des expositions, des tables rondes et des conférences réuniront les congressistes autour des questions de l'accueil de l'enfant et de sa famille à l'école maternelle, des relations entre école et famille, des pratiques d'enseignement à la maternelle ou encore des partenariats.

AGIEM : www.agiem.fr ou 04.78.25.16.07

expression et communication

2300 enfants « jouent » pour communiquer

La 19^{ème} fête de l'expression et de la communication s'est déroulée à Toul le samedi 28 mai sous la chaleur et le soleil. 2300 élèves, issus pour la grande majorité d'écoles rurales de la périphérie de Toul ont clôturé l'année qui relie toutes les classes par le biais de l'émission de radio « cache-cache micro ». Cette dernière, réalisée par les enfants et pour les enfants est diffusée sur les ondes locales quotidiennement et le forum du vendredi permet des échanges en direct à l'antenne. La fête de l'expression et de la communication permet à tous les



auditeurs de se retrouver une fois par an et ainsi de signer l'apogée de cette communication. Cette année sur le thème du jeu, chacune des 110 classes a soigneusement préparé des activités à partager avec les quelques milliers d'autres élèves. Et pour fêter dignement la communication tous ensemble, les milliers d'enfants se sont essayés à une chorale géante en fin de matinée au rythme d'une chanson écrite par des élèves. Toujours plus grandiose en attendant l'édition de l'an prochain.

pédagogie Freinet

Congrès d'été

Le 47^{ème} congrès de l'ICEM-pédagogie Freinet se tiendra à Valbonne dans les Alpes Maritimes du 19 au 23 août. Cette année sur le thème « *appréhender la complexité du monde: cohérences de la pédagogie Freinet* », les congressistes échangeront comme à chaque édition autour de leurs pratiques. Les réflexions s'articulent autour de l'échange des pratiques pédagogiques afin de les analyser plus finement pour les améliorer et permettre aux « *enfants de s'impliquer dans la construction du monde de demain,*



leur, plus juste et plus humain ». En coopération avec les chercheurs, les enseignants participants confronteront leurs travaux à ceux du monde de la recherche en éducation. Chaque thématique sera déclinée sous forme d'ateliers d'échanges de pratiques, d'ateliers « laboratoires » où les témoignages seront soumis à analyse et d'ateliers dans la continuité des conférences. Les points forts des journées d'études porteront sur l'incertitude, l'auto-organisation et la durée. ICEM 02 40 89 47 50

Dans le cadre de son année de PE2 à l'IUFM de Nancy, Dorothee Leclair a effectué son stage de pratique accompagnée et un stage en responsabilité à l'étranger. Une ouverture à d'autres pratiques qui lui donnent envie de partir enseigner hors de France.

C'est en partie parce qu'elle est franco-allemande que Dorothee a envie « *de découvrir d'autres pays et de parler d'autres langues* ». Profitant de la possibilité offerte par l'IUFM de Meurthe et Moselle de partir faire des stages à l'étranger, Dorothee a passé un mois dans une école anglaise en pratique accompagnée et une semaine en Belgique dans un lycée français pour un stage en responsabilité. Au-delà de l'intérêt procuré par la découverte d'autres systèmes scolaires, Dorothee s'interroge sur le métier d'enseignante dans le cadre de l'AEFE (agence de l'enseignement du français à l'étranger) « *Même si c'est un établissement français à l'étranger, on a quand même d'autres pédagogies, d'autres façons d'enseigner. Je voulais voir ce que c'était d'être professeur des écoles à l'étranger dans le cadre de l'AEFE, si c'était exactement le même système transplanté à l'extérieur ou s'il y avait des changements.* »

Son stage en Angleterre lui a donné une autre perception du métier, notamment en ce qui concerne les stratégies de félicitation des élèves, ou les activités périscolaires assurées par les enseignants. A son retour en France, Dorothee a mis en pratique toutes ces nouveautés lors de stages ultérieurs. Le stage en maternelle (moyenne et grande section) à Anvers a été moins positif, en grande partie du fait qu'il n'a duré qu'une semaine : « *Une semaine, c'est assez court pour s'immerger, ça commence à peine que c'est déjà fini.* » La différence majeure avec la France réside dans l'origine des enfants : « *comme l'école française est payante et assez chère, c'est une sorte d'élite* ».

Ces deux expériences ont donné envie à Dorothee de partir enseigner à l'étranger, d'autant plus que tout le côté logistique était très bien organisé : « *on a toujours un référent si on a un problème sur place* ». Partir lui semble moins difficile que ce qu'elle croyait, pour preuve, l'enseignante qu'elle remplaçait en Belgique était une sortante d'IUFM.

Les élèves de CM1 à l'école du Vigenal rentrent en poussant la « classe mobile », impressionnante avec 16 ordinateurs portables, des casques, une imprimante, un appareil photo numérique, un vidéo projecteur et un scanner. Un système de réseau sans fil (Wifi) installé dans toute l'école épargne la complexité des raccordements quand le chariot circule de classe en classe... Seul ou par 2, les élèves se connectent sur l'intranet, tapent leur mot de passe : sur leur boîte aux lettres, messages des copains et... de Pascal Robert directeur de l'école et maître de la classe, qui leur pose une « colle ». Les problèmes de maths vus sous cet angle semblent plus intéressants ! Les ardoises sont sorties pour vérifier les calculs.

Puis changement de registre : les élèves préparent un exposé sur le thème du loup suite à une visite au Parc des loups. Internet fournit informations et documents. Après il faudra illustrer avec des photos, mettre les titres,... toutes les compétences exigées pour le B2i sont sollicitées et s'acquièrent progressivement. Pour Pascal Robert, « il faut rechercher une continuité entre cet outil et les activités de la classe ». En même temps « l'ou-

Angélique Gorce, coordinatrice au centre de ressource

« La mairie a été très consciente dès le début qu'il fallait être derrière les enseignants pour la maintenance comme pour la formation ».

til permet aussi d'envisager des projets qui seraient impossibles sans lui ». La véritable révolution, ce sont les bureaux virtuels dont dispose chaque élève. « Nous sommes loin d'avoir exploré

toutes les possibilités » mais les élèves en citent déjà de nombreuses : « s'écrire entre nous », « s'adresser à tous les élèves ou au maître », « aller sur nos sites préférés », « il y a un espace où tous les parents peuvent lire les histoires qu'on a écrites ». Enfin « il y a eu le jeu des portraits en correspondance avec une classe de l'école de La Bastide : chacun avait fait son propre portrait et il fallait retrouver la bonne photo ». De fait, cette idée formalise un travail d'expression écrite sur le thème du portrait.

Pour ces jeunes de la ZEP comme pour les autres, il ne faut pas négliger la dimension du plaisir ; quand le résultat du travail s'affiche, c'est l'accomplissement des efforts fournis. Il faut dire que les élèves sont tous « accrochés ». Hors temps scolaire, il y a des ateliers comme celui du journal de l'école, le « VI-



[Http://ecole.ville-limoges.fr](http://ecole.ville-limoges.fr)

A Limoges, 16 groupes scolaires pour 2000 élèves de primaire et maternelle sont déjà équipés pour l'accès au Portail numérique des écoles. L'école du Vigenal est engagée dans cette expérimentation depuis 2003.

Pour Martine, enseignante de la classe d'adaptation

« Il y a une contradiction entre la forte individualisation possible et le manque d'autonomie des élèves en difficultés qui ont besoin d'une aide souvent plus importante pour justement utiliser cet outil. Une chose est sûre, c'est que la médiation de l'enseignant reste première »

tiques vise à mettre en commun les expériences pour faire une sorte de registre des activités possibles, des scénarii d'utilisation, comme « l'appareil photo numérique en classe maternelle ». Un livre blanc sur les utilisations possibles des différents matériels et du portail est en prépara-

tion. Grâce à l'intranet éducatif, les enseignants peuvent avoir des espaces d'échange et de travail commun.

Mais il faut dire que les enseignants ont dû et doivent encore consacrer beaucoup de temps pour aménager leurs pratiques, pour explorer les logiciels, les sites, qui peuvent correspondre à ce dont ils ont besoin. Pour Pascal, « cette expérimentation a représenté de la formation et cela sera de la formation tout le temps car ça bouge toujours ».

Michelle Frémont

Les parents ont aussi accès à certains espaces d'échange et d'information avec l'école de leur enfant, aux productions de la classe, la direction ou le service scolaire de la ville.

ETUDES

Alain Chaptal,

Ingénieur en télécommunications et chercheur à l'université Paris VIII, affecté à la Maison des Sciences de l'Homme Paris nord (1)

« Réussir une pratique de masse »

Dans les classes, l'usage des TICE peine à se généraliser. Qu'en pensez-vous ?

En dépit des promesses et des annonces, l'usage des TICE reste à la marge du système éducatif. Dans une analyse comparative entre la France et les Etats-Unis, j'ai constaté que nous avons un problème quant à l'intégration pédagogique de cet outil dans nos pratiques après de gros efforts en équipement. Ainsi pour le B2i, une étude récente du ministère interrogeait les chefs d'établissement sur la réalisation des objectifs au collège : très peu d'élèves ont un B2i complètement validé à l'entrée en 6^{ème}.

Comment les enseignants pourraient-ils mieux s'approprier ces outils et les mettre en œuvre ?

Il est faux de croire que la mise à disposition de matériel suffit à en assurer l'usage en faisant abstraction de toutes les contraintes. Les enseignants voient leur travail se durcir et le ministère multiplie les priorités parmi lesquelles ils doivent arbitrer. Alors que la nouvelle loi intègre les TICE dans le socle commun, la circulaire de rentrée en renvoie la réalisation

« aux différents acteurs institutionnels ». C'est surprenant. Il faudrait pourtant une approche globale qui prenne en compte la formation, l'équipement, l'assistance technique et l'accompagnement pédagogique.

Des expériences comme le portail éducatif à Limoges vont-elles ouvrir de nouvelles perspectives ?

Même si c'est intéressant, ce type d'approche apporte une couche de complexité supplémentaire qui nécessite des compétences et du temps pour atteindre une maîtrise individuelle et collective. Actuellement si ces outils améliorent la communication avec les familles, les ressources et les contenus pédagogiques sont encore faibles. Les « bonnes pratiques » n'ont pas fait tâche d'huile. Il faut du temps, les changements de pratique sont lents. Les dispositifs ressources et les corps d'inspection ont un rôle important à jouer. Le vrai problème, ce n'est pas le manque d'expériences réussies, c'est la pratique de masse.

(1) auteur d'un ouvrage sur « l'efficacité des technologies éducatives dans l'enseignement scolaire » (L'Harmattan, 2003).

Bilan ministériel sur les « CP dédoublés »



L'étude que vient de rendre la DEP pour le ministère * sur l'expérimentation des CP à effectifs réduits, menée depuis septembre 2002, analyse qu'elle est « à elle seule, d'un intérêt pratiquement nul ». L'enquête a porté sur une centaine de CP à 8-12 élèves, et une centaine de CP à effectifs habituels, accueillant surtout des élèves défavorisés. Les résultats des élèves ont été mesurés cinq fois de façon comparative, de l'entrée au CP à la fin de CE1 (tous à effectifs habituels). Avec des performances équivalentes au départ, les élèves des CP réduits obtiennent de meilleurs résultats que les autres en milieu et en fin de CP, mais perdent progressivement cet avantage en CE1. Enfin, l'étude souligne que cette réduction « ne profite pas plus aux élèves les plus défavorisés », et que « les différences de performances finales sont majoritairement dues au niveau initial à l'entrée en CP ». Des constats qui la conduisent à faire un bilan mitigé de la seule réduction des classes de CP et à évoquer l'idée d'étendre l'expérience au CE1, mais surtout à proposer d'engager l'effort dès la grande section. Le SNUipp rappelle que cette expérimentation s'est tenue dans des conditions très disparates, loin de respecter tous les critères annoncés. Enfin, on sait que plusieurs paramètres doivent être croisés pour observer la réussite des élèves : effectifs, accompagnement et formation des équipes, travail sur les pratiques... Réussite qui ne peut se mesurer qu'à long terme. Une nouvelle recherche américaine, Star, a d'ailleurs pris ce temps. Dirigée par l'université de Buffalo, elle a suivi 5000 enfants pendant 13 ans. Selon elle, les enfants qui ont suivi au primaire 4 années à petits effectifs ont plus de chances de réussir leurs études secondaires. Effet surtout net chez les familles pauvres.

* <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/noteeval/ne2005/eva0503.pdf>

A la CAPN du 8 juin, le détachement de fonctionnaires de catégorie

A dans le corps des PE était à l'ordre du jour. Sur 77 candidats, 49 ont été retenus pour 22 départements. 25 proviennent de France Télécom, 4 de La Poste, 10 du second degré et 10 des autres ministères ou fonctions publiques. Actuellement, ils sont immédiatement affectés sur un poste. Le SNUIPP est intervenu pour qu'une réelle formation leur soit dispensée avant toute prise de fonction. De même, le SNUipp s'est également interrogé sur les disparités de

réussite devant les commissions départementales d'entretien.

Toujours à la CAPN, en vue du stage psychologue scolaire 2005, 220 candidats étaient à retenir. 362 candidats se sont présentés aux entretiens devant les jurys des universités dispensant la formation. 218 ont été retenus. Le nombre des candidats à retenir est établi par les inspecteurs d'académie après consultation des CTPD. Les collègues retenus seront informés individuellement par les sections départementales.

102 dossiers ont été étudiés pour 28 possibilités de réemploi.

Si 15 nouveaux postes ont été créés, le nombre de possibilités de réemploi reste très insuffisant pour permettre aux enseignants ne pouvant plus exercer dans une classe pour des raisons de santé de poursuivre une activité professionnelle. Lors de cette CAPN, une trentaine de dossiers relevant du réemploi n'ont pu être traités faute de postes. Souvent, les enseignants se retrouvent en fin de droits à congés rémunérés. Cette situation est inadmissible.

Lu au BO

- Échanges scolaires - action européenne de jumelage électronique (eTwinning) pour des partenariats scolaires en Europe - n°22 du 2 juin 2005
- Concours - modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles - n°22 du 2 juin 2005
- Concours - note de commentaires des épreuves des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles - n°22 du 2 juin 2005
- Concours - programmes permanents des concours externe et concours externe spécial, des second concours interne et second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles - n°22 du 2 juin 2005
- Examen - obtention des unités de spécialisation 1, 2 et 3 du CAPSAIS en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - session 2005 (US 1 et US 2) et sessions 2005 et 2006 (US 3) - n°20 du 19 mai 2005
- Rentrée scolaire - préparation de la rentrée scolaire 2005 - n°18 du 5 mai 2005
- Éducation à l'environnement - dispositif interministériel « À l'école de la forêt » - n°18 du 5 mai 2005
- Congés annuels - calendrier des fêtes légales - année civile 2005 - n°18 du 5 mai 2005
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école - encart n°18 du 5 mai 2005

Nouvelles dispositions pour les parents d'au moins 3 enfants

Le décret portant sur les conditions du droit à pension immédiate à partir de 15 ans de service pour les parents d'au moins 3 enfants est paru. Première conséquence, les recours qui n'ont pas fait l'objet d'un jugement deviennent donc sans objet.

Si le décret ne fait plus de différence entre père et mère, il conditionne les possibilités d'un départ anticipé à de nouvelles conditions qui, de fait vont écarter la quasi totalité des pères ainsi que certaines mères de famille. Ainsi, il conditionne le départ à la retraite à une interruption d'activité continue de 8 semaines entourant la naissance de l'enfant dans le cadre d'un congé de maternité, d'un congé parental, d'un congé de présence parentale, d'une disponibilité pour élever un enfant de moins de huit ans, d'un congé d'adoption. Cette interruption d'activité peut être intervenue alors que le bénéficiaire n'était pas encore fonctionnaire.

Ces nouvelles modalités écartent les pères du droit que la loi leur avait ouvert. En effet, rares sont ceux ayant à trois reprises pris un congé parental ou une disponibilité durant le congé maternité de la mère. Elles vont également écarter certaines femmes. Celles qui ont adopté un enfant avant l'existence du congé d'adoption, celles qui ont adopté un enfant sans prendre ce congé, souvent parce que le congé se situait pendant les vacances d'été, ainsi que celles qui ont élevé un ou plusieurs enfants de leur conjoint.

Quant à la prise en compte des enfants nés ou adoptés durant les périodes non travaillées, le décret permet de prendre en compte les enfants nés lorsque le parent était sans activité et ne cotisait à aucun régime de retraite.

INDEMNITÉS DE SOMMET DE GRADE

	Ind. de réf.	Montant
Instituteur adjoint	514	325,40 €
Instituteur dir 1 ^{er} groupe	517	327,30 €
Instituteur dir 2 ^{ème} groupe	530	335,53 €
Instituteur dir 3 ^{ème} groupe	544	344,39 €
Instituteur dir 4 ^{ème} groupe	554	350,72 €
Instituteur maître formateur	540	341,86 €
Instituteur spécialisé	529	334,89 €
Insti spé dir SEGPA	579	366,55 €
Insti spé dir EREA ou ERPD	649	410,86 €
Insti spé maître formateur	555	351,35 €
PE adjoint	657	415,93 €
PE dir 1 ^{er} groupe	660	417,83 €
PE Dir 2 ^{ème} groupe	673	426,06 €
PE Dir 3 ^{ème} groupe	687	434,92 €
PE Dir 4 ^{ème} groupe	697	441,25 €
PE Dir SEGPA	707	447,58 €
PE Dir EREA ou ERPD	777	491,90 €
PE Maître formateur	657	415,93 €

Littérature de jeunesse

Hiroshima, le 6 août 1945

Mémoires d'une guerre nucléaire

Au Japon, le 6 août, chaque année, les sept rivières d'Hiroshima fourmillent de lampions. Ils palpitent à la mémoire des 200 000 victimes de « Little boy » et de « Fat man », les deux premières bombes atomiques américaines larguées sur Hiroshima puis Nagasaki. Le 6 août, chaque année, les écoliers japonais fabriquent des milliers de grues de papiers multicolores à la mémoire de l'enfant symbole, la petite Sadako, irradiée en 1945, morte de leucémie en 1957. Ils s'envolent les milliers d'oiseaux afin que personne n'oublie tous ceux que la mort atomique a calcinés ou rattrapés bien des années après.

Pika l'éclair d'Hiroshima (A) texte & ill. : Toshi Maruki – Syros1985, Actes-Sud/2005 (15 euros) Dès 9 ans

Réédition d'un album magnifique autant par le texte poétique que par les illustrations : les personnages longilignes et décharnés, les corps agglutinés, les paysages de cendres et de flammes, les couleurs de terre, de feu et de sang. Toshi Maruki, morte en 2000, était une artiste japonaise engagée dans l'action pour la Paix et le désarmement nucléaire. De renommée mondiale, elle est connue pour avoir dans ses fresques « Visions de la bombe atomique », montré l'horreur de la tragédie d'Hiroshima. Dans ce livre, elle évoque l'histoire vraie de Miu, petite fille de 7 ans, et de ses parents, surpris à l'heure du petit-déjeuner par « Pika », l'éclair meurtrier. Ce sont les charniers, la fuite désespérée des survivants horriblement brûlés, affamés, sans eau. C'est la ville ravagée, les voisins disparus, volatilisés et ceux apparemment indemnes qui plus tard vont, comme le père, mourir brutalement. Miu, quant à elle, ne grandira plus jamais. Cet album indispensable, très fort, est un bouleversant plaidoyer pour la Paix.

Hiroshima, deux cerisiers et un poisson lune, A. Serres, Zaï - Rue du monde 2005 (12, 2 euros) Dès 7 ans

La vieille tante de Yoko lui raconte chaque année la même histoire : le 6 août 1945, à 8h15, la bombe n'est pas tombée, les cerisiers l'ont amortie, les grues du Japon l'ont emportée et le poisson lune l'a fait

disparaître à jamais...Yoko sait bien que sa grand-tante fabule. Sa brûlure à la main en témoigne. Mais comment ne pas comprendre cette vieille rescapée qui vit depuis l'apocalypse dans un hôpital psychiatrique ? Zaï a travaillé sur du papier japonais au pinceau, dans la tradition graphique japonaise, distinguant nettement réalité et conte onirique de l'aïeule. Comme dans les autres titres de la collection,

de petites vignettes présentant des documents d'époque s'insèrent dans le récit et restituent les événements.

L'histoire de Sadako

Origami, texte & ill. : M. Delerm – Ipomée/Albin Michel 1990 (13 euros) Dès 7 ans

Avec ses aquarelles transparentes, légères comme les pétales de cerisier, ses personnages à peine esquissés, ses délicats tons bleutés, ses grues de papier qui volètent dans la page, Martine Delerm évoque avec une infinie tendresse la mort de la petite Sadako Sasaki et la peine de ses amies qui l'ont aidée en vain à plier tant et tant d'origamis. La légende ne disait-elle pas que fabriquer mille grues multicolores pourrait la guérir ? « Il neige sur le Japon, sur les cerisiers, les lanternes. Il neige des flocons de paix, des flocons de douceur, des flocons de silence... Il neige sur Hiroshima...Il neige du blanc sur le gris des chagrins, il neige du sage sur la folie d'hier... »



Cf aussi : Les mille oiseaux de Sadako, (R) E. Coerr / M. Daniau – Milan 2003, Poche cadet + (5,5 euros) Dès 7 ans.



Je fais un oiseau pour la paix (A) A. Serres & C. Franek - Rue du monde 2005 (13 euros) Dès 5 ans et pour tous.

L'histoire de Sadako est évoquée au début du livre. Puis les explications et les croquis permettront à l'enfant de fabriquer sa grue-origami symbolique et les enfants sont invités à envoyer leurs oiseaux, messagers de la Paix, aux éditions Rue du Monde qui les feront voler jusqu'à Hiroshima.

Autres titres

Contes de guerre (C) Akiyuki Nosaka ill. O. Besson - Seuil 2003 (14, 95 euros) Dès 12 ans
L'enfant d'Hiroshima (R) I. et I. Hatano – Gallimard 1977/1999, F.J. Dès 12 ans

Bande dessinée

Gen d'Hiroshima, K. Nakazawa (BD) Tomes 1 à 6 (2003/2005) Vertige graphic (15 euros).

Cf. Fenêtres sur cours N°268 « Décoignons les bulles ». Le tome 6 vient de paraître.

Documentaires

Hiroshima, histoire de la première bombe atomique, Clive-A Lawton - Gallimard 2005 (13, 50 euros) Dès 12 ans. Excellent documentaire.

Hiroshima, 6 Août 45, J. Hook - Gamma 2004 (14 euros) Dès 12 ans

J'avais 6 ans à Hiroshima le 6 août 1945 à 8h45 - Cherche-midi Ados/Adultes



Marie-Claire Plume

Consultez cette rubrique « Hiroshima : 6 août 1945 », avec tous les titres commentés, sur le site du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/enseignants/frame-ressources.html>

Leur avis

Jan Figel, commissaire européen chargé de l'éducation de la formation, de la culture et du multilinguisme (1)

« Je pense que le rapprochement en cours des systèmes est le signe d'une Europe mature, raisonnable... C'est une coopération nécessaire, à l'heure où on assiste à un exode de nos cerveaux, au recul de la compétitivité européenne, à la baisse du nombre de prix nobel ou du nombre de licences déposées. Ces réformes ne vont pas contre les intérêts des pays mais rendent notre système intérieur meilleur et plus attractif. »

Comité syndical européen de l'éducation

Il est possible de prendre appui sur la reconnaissance forte de l'éducation et de la formation comme élément central du développement durable, de la cohésion et de la sécurité sociales, de la démocratie, de la créativité et de l'initiative dans tous les domaines. Mais à condition de dépasser la vision étroite qui reste trop souvent celle de l'U.E et qui enferme l'éducation et la formation dans le carcan de l'adaptation aux exigences d'efficacité du marché du travail.

Fédération Syndicale Unitaire :

La FSU ne conteste pas le projet d'une coopération au niveau européen dans le domaine de l'éducation, elle conteste le déficit démocratique dans lequel s'élaborent des politiques éducatives européennes. Des orientations politiques décisives sont choisies sans que les parlements, les organisations syndicales et l'ensemble des partenaires ne soient saisis. La FSU réclame que les échanges entre les différents systèmes éducatifs concourent à garantir un système d'éducation de qualité à l'abri de toute pression marchande.

Lisbonne : quelle stratégie pour l'éducation ?

« La stratégie de Lisbonne » constitue-t-elle un tournant dans la construction de l'Europe de l'éducation ? En France, c'est au « printemps 2003 » que la « stratégie de Lisbonne » commence à être pointée du doigt à l'occasion de la très grande mobilisation pour l'école et les retraites.

En mars 2000, lors du Conseil Européen de Lisbonne, l'U.E adopte un programme en se fixant « un nouvel objectif stratégique pour les dix prochaines années : devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». On sait le résultat sur le plan économique des politiques menées : dumping social et précarisation du travail, le chômage dépassant les 10 % en France et en Allemagne.

Qu'en est-il du nouveau concept à l'œuvre de « l'économie de la connaissance la plus compétitive » ? Depuis Lisbonne, les politiques éducatives tout en restant de la responsabilité des états, prennent une importance nouvelle en cherchant à subordonner l'éducation à des impératifs économiques.

Pour Jan Figel, commissaire européen chargé de l'éducation, « en investissant plus et mieux, nous pourrions moderniser et mieux préparer nos sociétés aux défis de la mondialisation. Nous devons ouvrir de nouveaux espaces de coopération entre les systèmes nationaux d'éducation. Nous ne voulons en rien les harmoniser, mais nous devons créer des espaces où ces systèmes suivent des règles compatibles. » Les objectifs poursuivis sont l'amélioration de la mobilité des étudiants et des professeurs, l'augmentation de l'offre de la formation professionnelle et de la formation tout au long de la vie, la création d'un « nouvel espace de coopération » de l'enseignement supérieur et de la recherche (30 pays européens sont concernés). Pour contribuer à ces orientations, la Commission européenne propose de tripler le budget de l'Union pour l'éducation et la formation pour la période 2007-2013 qui restera encore très faible.

L'objet des critiques est centré sur « la méthode ouverte de coordination » sur laquelle se fonde



Jan Figel, commissaire européen chargé de l'éducation de la formation, de la culture et du multilinguisme

la stratégie de Lisbonne, (les états qui avancent plus vite peuvent partager leurs expériences). Pour la FSU « ce processus remet en cause dans les faits les garanties nationales actuelles et tourne le dos à une véritable harmonisation européenne ». Dans l'enseignement supérieur par exemple, une véritable harmonisation nécessiterait la mise en place d'un système de reconnaissance mutuelle entre pays. Ainsi la mise en place des L.M.D a ouvert le débat sur la généralisation des unités de valeur ECTS (European Credit Transfer System), la reconnaissance des périodes d'études et des diplômes, la définition des compétences attendues. Idem concernant l'évaluation des systèmes éducatifs qui nécessite de chaque pays qu'il garantisse la qualité de son procédé.

Au bilan, constitution d'un « capital humain » pour répondre plus étroitement aux besoins du marché du travail, les savoirs et l'innovation étant considérés comme moteurs de la compétitivité et mise en place de nouveaux instruments pour mesurer la qualité et l'efficacité de l'enseignement. Ces derniers désormais moins centrés sur la correction des inégalités sociales, sont devenus des mesures de la qualité et de « l'efficacité » des systèmes éducatifs.

Si la loi Fillon porte la marque de ces orientations, elle a omis de programmer l'investissement éducatif pour parvenir à d'autres objectifs fixés par Lisbonne : conduire 50 % d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur, consacrer 3 % du P.I.B à la recherche et au développement.

Le dernier rapport annuel de la Commission fait apparaître à mi-parcours que le processus de Lisbonne a donné la priorité aux questions économiques aux détriment des mesures à caractère social, environnemental, d'éducation et de formation.

La planète perd ses *moyens*



1 360 experts sonnent l'alarme : à force de dégrader les écosystèmes, l'homme menace son propre bien-être d'ici à quarante ans et réduit les chances de voir se réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par les dirigeants des pays du monde.

Publié sous l'égide de l'ONU, le Millenium Ecosystems Assessment (Evaluation des écosystèmes pour le millénaire) dresse un constat alarmant de l'état de la planète. Les changements survenus dans les écosystèmes menacent le développement. Les 1 360 experts de 95 pays, qui ont réalisé ce rapport, estiment que 60 % des services vitaux rendus par la biodiversité sont déjà dégradés ou surexploités. Les experts entendent des conséquences directes sur la vie humaine d'ici 35 à 40 ans. Ils observent que les 50 dernières années ont été les plus consommatrices de ressources naturelles pour répondre aux besoins en nourriture, en eau douce, en bois, en fibres et en combustibles. Plus de terres ont été converties pour l'agriculture depuis 1945 qu'aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles réunis. Plus de la moitié des engrais azotés synthétiques - mis au point en 1913 - utilisés pour l'agriculture l'ont été depuis 1985.

Les humains ont modifié les écosystèmes plus rapidement et profondément au cours des 50 dernières années qu'à tout autre moment de leur histoire. La conséquence en est une perte substantielle et largement irréversible de la diversité de la vie sur la Terre, où 10 à 30 % des espèces de mammifères, d'oiseaux et d'amphibiens sont désormais menacées d'extinction. L'exemple le plus frappant reste les stocks de poissons, largement épuisés pour certains en une cinquantaine d'années.

« Au cœur de cette étude, il y a une mise en garde : l'activité humaine exerce une telle pression sur les fonctions naturelles de la planète que la capacité des écosystèmes à répondre aux demandes des générations futures ne peut plus être considérée comme acquise ».
« On s'émeut de l'épuisement des ressources énergétiques, mais on néglige la destruction des écosystèmes », renchérit Hans Van Ginkel, secrétaire général adjoint des Nations Unies.

De plus, *« aucun des progrès réalisés pour éradiquer la pauvreté et la faim dans le monde, améliorer la santé des populations ou protéger l'environnement n'est susceptible de durer si la plupart des services fournis par les écosystèmes et dont l'humanité dépend continuent à se dégrader »*, affirme le Rapport. Il note que la dégradation est un obstacle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, fixés en 2000 par les dirigeants des pays du monde et visant à réduire la faim, la pauvreté, la maladie d'ici à 2015. Ils ne pourront être tenus... Au moment où Tony Blair a fixé comme priorités du G8 de juillet le changement climatique et le sous-développement de l'Afrique, et qu'en septembre les Etats de l'ONU ont rendez-vous pour mesurer le degré d'avancement des objectifs du Millénaire.

De fait, ces objectifs ne pourront être atteints sans la mise en œuvre d'un réel partenariat mondial pour le développement. Les gouvernements du Nord sont explicitement concer-

Les 50 dernières années ont été les plus consommatrices de ressources naturelles pour répondre aux besoins en nourriture, en eau douce, en bois, en fibres et en combustibles.

nés. Or, à ce jour, leur inertie met en péril leur réalisation. D'ores et déjà ceux fixés pour 2005 ne seront pas atteints.

C'est pourquoi la coalition *« 2005 : plus d'excuses ! »* regroupant ONG, associations et syndicats, dont la FSU, se mobilise tout au long de cette année au sein de l'Action mondiale contre la pauvreté pour interpellier les décideurs afin qu'ils respectent leurs engagements en faveur du développement. Elle demande ainsi de mettre en œuvre dès maintenant des mesures à leur portée pour lutter réellement contre la pauvreté : annuler la dette des pays pauvres, augmenter et améliorer l'aide au développement, instaurer des règles commerciales équitables et combattre l'évasion fiscale.

Philippe Hermant

La charte de l'environnement inscrite dans la constitution...

« Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ». Cette phrase figure dans la Constitution de la Ve République depuis l'adoption par le Congrès de la révision constitutionnelle le 28 février. Elle y est rattachée à travers l'article 1er de la Charte de l'environnement.

La charte précise les droits et les devoirs des citoyens en matière d'environnement. Le droit de vivre dans un environnement sain, d'accéder aux informations en matière environnementale et de participer à l'élaboration des décisions publiques. Le devoir pour chacun de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement, de prévenir ou limiter les atteintes environnementales et celui de contribuer à la réparation des dommages qu'il cause.

Promise par Jacques Chirac lors de la dernière campagne présidentielle, cette charte votée par le Parlement entre en contradiction avec les actes d'un gouvernement qui encourage les projets autoroutiers au lieu du ferroutage, qui annule les lois de protection des paysages naturels, qui supprime l'aide de l'état aux carburants verts, qui ralentit la mise en place du plan européen qui institue des espaces naturels protégés, et réduit d'un quart le budget de l'agence pour le développement des énergies nouvelles...

Cinéma

Trois films de juin

Chine, France, États-Unis, trois œuvres témoignent en juin de la richesse et de la diversité du cinéma d'aujourd'hui, du souci commun de faire des films avec des méthodes et des voix différentes. Le Chinois Jia Zhang Ke part d'une idée lumineuse : raconter la vie d'employés d'un parc d'attraction pékinois appelé « *Le Monde* ». Le film s'intitule d'ailleurs, en France, « *The World* ». Dans ce parc où se photographient mutuellement des groupes de touristes locaux et enthousiastes, se côtoient une Tour Eiffel d'une centaine de mètres de haut, une Tour de Pise de la taille d'un arbre, une Place Saint-Pierre qu'on peut enjamber facilement et un mini World Trade Center qui a tenu debout. Dans cet univers fortement métaphorique, un vigile et une danseuse de pacotille résumant avec leur couple le « monde » d'aujourd'hui, les chemisiers chinois et les plombiers polonais, les émigrés du Wanzhou, les SMS et le triomphe du capitalisme. Au même moment, en France, voici « *Les Invisibles* » de Thierry Jousse, l'histoire d'un autre couple, presque irréal, qui se rencontre sans se voir. Ce qui est passionnant ici c'est que Jousse met en valeur un aspect souvent oublié du cinéma: le son. Puisque les amants incertains ne se voient



Margot Abascal © Les Productions Bagheera

pas, il faut qu'ils s'entendent. Et comme le héros est passionné de musique électronique et d'enregistrements sauvages, le projet d'un film où le son est le personnage principal est mené très brillamment. Enfin, à l'autre bout du monde, John Waters a mis en scène « *A Dirty Shame* », incroyable burlesque érotico-cinglé, où le catalogue des perversions les plus rigolotes est décliné dans une petite ville américaine au puritanisme obsessionnel. On se demande, entre deux éclats de rire, comment Waters a réussi à produire un tel film dans l'Amérique guindée de Mr Bush et surtout dans quelles salles il a bien pu le montrer sans craindre les attaques hystériques de ceux qui préfèrent Mel Gibson à Tex Avery.

René Marx

Musique

Folies klezmer et poésies du Sud

Le clarinettiste new-yorkais David Krakauer n'en finit pas de renouveler le klezmer.

Toujours cette énergie époustouflante de musique de fête, quelques rencontres en plus. Sans perdre pied, la tradition musicale des juifs d'Europe de l'Est s'est élargi au jazz, rock, funk et hip-hop avec notamment l'intervention de DJ Socalled. Un mariage

réussi pour une musique ouverte par essence aux influences. Sauvage,

virtuose.

Lucilla Galeazzi reste quant à elle au plus proche de la musique populaire italienne. Membre pendant dix-sept ans du quatuor vocal de Giovanna Marini, elle présente ici des chansons de sa composition. Une voix ronde, claire, changeante.

Le Corou de Berra travaille depuis 1987 sur le chant polyphonique des Alpes du Sud. Il chante « *Mireille* », poème en provençal de Frédéric Mistral. Musicalité du texte récitée à capella, chants et intermèdes musicaux.

Laure Gandebeuf

David Krakauer & Socalled with Klezmer madness: Bubbemeises Label Bleu
Lucilla Galeazzi: Stagioni Buda Musique
Corou de Berra chante Mirèio Buda Musique



L'agenda

Congrès de l'ICEM

Le 47^{ème} congrès de l'ICEM-Pédagogie Freinet s'articulera autour du thème « *Pour appréhender la complexité du monde, cohérences de la pédagogie Freinet* ». Les points forts seront la durée, l'auto organisation et l'incertitude.

Du 19 au 23 août à Valbonne (06)
Rens : www.icem-freinet.info/

Université d'été du GFEN

« *La création, rempart contre la barbarie ?* » sera le thème de la prochaine université d'été des GFEN de Rhône-Alpes et d'Isère. Des ateliers d'écriture, démarches de création en arts plastiques, musique, mathématiques, théâtre, danse, littérature... seront mis en place pour approfondir la réflexion autour de diverses questions dont : « *la création, condition pour grandir ?* », ou « *émotion/création, quels rapports ?* »

Du 19 au 24 août à Saint-Jean de Bournay (38).

Rens : www.gfen.asso.fr/

Rencontres franco-africaines

Le GREF (groupement des retraités éducateurs sans frontières), le REPTA (réseau éducation pour tous en Afrique) et les conseils régionaux de Bretagne, du Centre, d'Ile de France, du Nord-Pas-de-Calais et des Pays de Loire proposent des rencontres-débats sur « *l'éducation pour tous en Afrique* » et « *l'éducation au développement et à la solidarité internationale* ».

Du 18 au 28 juin

Rens : www.gref.asso.fr/

Journées de réflexion sur l'EPS

L'UFR-STAPS de l'université Lyon 1 et l'IUFM de Lyon organisent des journées de réflexion sur le thème « *Les STAPS et la formation des enseignants en EPS dans le 1^{er} et le 2nd degré* ».

Les 16 et 17 juin à Lyon

Rens : <http://formationmaitreseps.overblog.com/> ou 04 72 44 83 44

Enfantillages, le théâtre a son jeune public



C'est le temps des festivals, les enfants ont aussi le leur.

« Saperlipopette, voilà enfantillages » qui en est à sa 8^{ème} édition débouche sur un travail unique en France avec les écoles.

Directeur du Centre dramatique national de Montpellier et du Théâtre des treize vents depuis 1998., Jean-Claude Fall est un grand de la scène française. Lorsqu'il a quitté le Théâtre Jean Vilar de Saint-Denis pour rejoindre la capitale languedocienne, il a emporté avec lui une petite merveille. « Saperlipopette, voilà enfantillages » est un des rares festivals destinés exclusivement aux enfants. Il est conçu et réalisé par des professionnels du spectacle vivant.

Le théâtre avec le CND de Montpellier a une résonance toute particulière lorsque viennent les beaux jours... du mois de mai. Le public d'alors a tout juste 6 ans et, pour lui, le festival « Saperlipopette, voilà enfantillages » fait dire des textes qui ont été conçus pour lui.

Ce n'est bien sûr pas la préoccupation dominante du CND qui privilégie la création et n'a pas un répertoire spécifique destiné aux enfants, mais les équipes du Théâtre des Treize vents, du Département de l'Hérault et de Montpellier Agglomération s'impliquent dans le lien tissé avec l'Education Nationale. C'est ce qu'explique Valérie Bousquet, la directrice des relations publiques qui est chargée, avec Philippe Nocca, du service éducatif du théâtre des Treize vents : « Nous n'avons pas la vocation de nous adresser au jeune public, d'autres scènes se consacrent aux enfants et le font très bien ». Le festival « Saperlipopette, voilà enfantillages » se déroule le week-end, pendant trois semaines. Les enfants, âgés de 3 à 8 ans, viennent en famille voir, dans le parc du Château d'O, des spectacles concoctés pour eux par les équipes du Théâtre des Treize vents et du département de l'Hérault. Cet été, dans le cadre du

festival d'Avignon, le festival International du Jeune Public a même convié l'équipe des Treize vents. La compagnie y présentera deux textes : « Une journée en mer », création 2005 et « C'est dans ta tête... », création 2004.

Mettre les spectacles à la portée du plus grand nombre pour favoriser l'éveil et la curiosité artistiques, sont les ambitions du festival. Et l'intérêt de prolonger le lien dans l'école s'est fait ressentir tant du point de vue des enseignants que de l'équipe du théâtre. C'est ainsi que depuis plusieurs années, une convention a été signée entre le Théâtre, le Rectorat de l'Académie de Montpellier, l'inspection académique de l'Hérault, la DRAC Languedoc-Roussillon et le département de l'Hérault.

« Chaque année, les projets « Lectures en scène » et « Objet, raconte-moi une histoire » se préparent à partir de janvier, poursuit Valérie Bousquet. Le théâtre envoie un courrier, en accord avec l'inspection académique, à tous les instituteurs de Montpellier et son agglomération. Parallèlement, l'inspection adresse un courrier pour connaître les motivations de chacun. Les instits des écoles qui répondent le plus vite - les demandes sont très nombreuses, cette année nous avons pu travailler avec vingt-deux écoles - sont conviés à une réunion. » Sont présentés neuf textes à ceux qui ont choisi « Lectures en scène ». Le travail se fait en relation étroite avec la médiathèque de Montpellier qui achète tous les textes. De cette manière, les enseignants qui n'ont pas pu participer au travail les ont à leur disposition et la médiathèque a enrichi le fonds des textes de théâtre. Le texte est ensuite lu et

présenté par chaque enseignant à ses élèves. Ensuite les comédiens interviennent pendant 5 séances de 2h pour accompagner le travail de la mise en espace du texte. Puis, au cours d'une séance, des professionnels du théâtre vont sélectionner sur la base du travail fourni par les élèves six ou sept classes parmi toutes celles qui ont travaillé dont les élèves diront leur texte au théâtre, sans décors ni costumes. Pour les écoles qui ont choisi « Objet, raconte-moi une histoire », le travail se fait avec des plasticiens. Le travail des enfants est couronné par les honneurs d'un vernissage sur le lieu de festival, qui inaugure l'exposition de leurs œuvres pendant toute la durée de « Saperlipopette, voilà enfantillages ».

Pauline Rivaud

Quelques festivals de théâtre pour les enfants

Festival international de théâtre d'enfants de Toulouse, du 19 au 24 juin 2005 : www.lefite.free.fr • Festival international de théâtre d'enfants et tout public d'Avignon, du 9 au 23 juillet 2005 : www.eveilartistique.free.fr • Biennale du théâtre jeunes publics de Lyon, du 31 mai au 10 juin 2005 : www.biennale-tja.fr

Et quelques scènes qui leur sont réservées

Le théâtre Dunois, « Un théâtre à Paris pour l'enfance et la jeunesse » : www.theatredunois.org • Le TJP, le Théâtre Jeune Public de Strasbourg : www.theatre-jeune-public.com • Et un site pour en savoir plus : www.theatre-enfants.com